



# Surveillance des milieux récepteurs

## Rapport annuel 2021

### Milieu marin



L'intégralité du présent rapport, en ce compris ses annexes, (ci-après désigné « RAPPORT ») reste la propriété exclusive de Prony Resources New Caledonia (ci-après désignée « PRNC »), au titre de son droit de propriété intellectuelle.

A l'exception des autorités administratives destinataires du RAPPORT et dans le cadre d'une convention, ce dernier et les données qu'il contient ne peuvent être utilisées qu'à des fins de consultation à titre privé. Ainsi le RAPPORT et les données qu'il contient ne pourront pas être utilisés ou reproduits (totalement ou partiellement) sur quelque support que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de PRNC.

En aucun cas le RAPPORT et les données qu'il contient ne pourront être utilisées à des fins commerciales et/ou en vue de porter atteinte aux intérêts de PRNC, notamment par l'utilisation partielle des données et sorties de leur contexte global, sous peine de voir votre responsabilité engagée.

Si vous désirez des informations plus détaillées au sujet de la présente déclaration et/ou du RAPPORT, veuillez-vous adresser à :

PRNC, Département Communication  
E-mail : [communication@pronysources.com](mailto:communication@pronysources.com)  
Tel : +687 23.50.00

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1 PRESENTATION DES PLANS DE SUIVI DU MILIEU MARIN ET DES PROTOCOLES DE MESURE.....</b>                           | <b>2</b>  |
| <b>1.1 Positionnement global des stations de suivi du milieu marin de Vale NC.....</b>                              | <b>2</b>  |
| <b>1.2 Présentation des plans de suivi du milieu marin par type.....</b>  | <b>3</b>  |
| 1.2.1 Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau et de la structure de la colonne d'eau.....                     | 3         |
| 1.2.2 Suivi de l'état des peuplements récifaux et des organismes associés.....                                      | 5         |
| 1.2.3 Suivi de la qualité des sédiments marins de surface.....  | 6         |
| 1.2.4 Suivi des densités de flux verticaux de particules.....   | 9         |
| 1.2.5 Suivi du taux d'accumulation sédimentaire.....  | 9         |
| 1.2.6 Surveillance de l'herbier de la baie Kwé .....  | 11        |
| 1.2.7 Suivi des concentrations en manganèse et nickel dans le champ proche du diffuseur.....                        | 12        |
| <b>1.3 Protocoles de mesure.....</b>  | <b>12</b> |
| 1.3.1 Méthode de mesures de la qualité physico-chimique de l'eau de mer.....  | 12        |
| 1.3.2 Méthode de mesures des sédiments marins de surface.....   | 15        |
| 1.3.3 Méthode de mesures des densités de flux verticaux de particules.....  | 16        |
| 1.3.4 Méthode de mesures des taux d'accumulation des sédiments.....   | 17        |
| 1.3.5 Méthode de mesures des concentrations en manganèse et nickel dans le champ proche du diffuseur.....           | 18        |
| 1.3.6 Méthode de suivi des peuplements récifaux et organismes associés.....   | 19        |
| 1.3.7 Méthode de suivi des herbiers de la baie Kwé .....  | 28        |
| <b>2 BILAN DES DONNEES DISPONIBLES .....</b>  | <b>30</b> |
| <b>2.1 Bilan des données historiques.....</b>   | <b>30</b> |
| <b>2.2 Bilan des données disponibles pour 2021.....</b>   | <b>31</b> |
| <b>3 PRESENTATION DES RESULTATS DE SUIVI DU MILIEU MARIN .....</b>  | <b>31</b> |
| <b>3.1 Etats de référence et tendances évolutives.....</b>  | <b>31</b> |
| <b>3.2 Résultats des suivis de 2021, et interprétations.....</b>  | <b>31</b> |
| 3.2.1 Résultats du suivi de la qualité physico-chimique de l'eau et de la structure de la colonne d'eau de mer..... | 31        |
| 3.2.2 Résultats du suivi de l'état des peuplements récifaux et des organismes associés.....                         | 33        |
| 3.2.3 Résultats du suivi de la qualité des sédiments marins de surface.....   | 40        |
| 3.2.4 Résultats du suivi des densités de flux verticaux de particules.....  | 40        |
| 3.2.5 Résultats du suivi du taux d'accumulation sédimentaire.....   | 41        |
| 3.2.6 Résultats du suivi des herbiers en baie Kwé.....  | 41        |
| 3.2.7 Résultats du suivi des concentrations en manganèse et nickel dans le champ proche du diffuseur .....          | 41        |

## LISTE DES FIGURES

|   |    |
|---|----|
| Figure 1 : Localisation de l'ensemble des points de suivi du milieu marin.....  | 2  |
| Figure 2 : Carte de localisation des stations de surveillance de la qualité des eaux marines.....   | 4  |
| Figure 3 : Carte de localisation des stations de surveillance des écosystèmes marins.....   | 6  |
| Figure 4 : Carte de localisation des points de suivi de la qualité des sédiments marins de surface.....   | 8  |
| Figure 5 : Carte de localisation des points de suivi des densités de flux verticaux de particules.....  | 9  |
| Figure 6 : Carte de localisation du taux d'accumulation sédimentaire.....   | 10 |
| Figure 7 : Carte de localisation des quadras de suivi de l'herbier .....  | 11 |
| Figure 8 : Positionnement des 5 stations composant le réseau de surveillance des concentrations en Mn et Ni dans le canal de la Havannah en 2020.....                             | 12 |
| Figure 9 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour le canal de la Havannah – 1 <sup>ère</sup> campagne 2020.....  | 35 |
| Figure 10 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour le site Woodin – 1 <sup>ère</sup> campagne 2020.....          | 36 |
| Figure 11 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour la baie de Prony – 1 <sup>ère</sup> campagne 2020.....        | 36 |
| Figure 12 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour le canal de la Havannah – 2 <sup>ème</sup> campagne 2020..... | 38 |
| Figure 13 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour le site Woodin – 2 <sup>ème</sup> campagne 2020.....          | 39 |
| Figure 14 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour la baie de Prony – 2 <sup>ème</sup> campagne 2020.....        | 39 |

## LISTE DES TABLEAUX

|  |    |
|--|----|
| Tableau 1 : Localisation géographique des stations de surveillance de la qualité des eaux marines.....         | 3  |
| Tableau 2 : Localisation des stations de surveillance des peuplements récifaux et des organismes associés..... | 5  |
| Tableau 3 : Localisation géographique des points de prélèvement des sédiments de surface.....                  | 7  |
| Tableau 4 : Localisation géographique des points de suivi des densités de flux verticaux de particules.....    | 9  |
| Tableau 5 : Localisation géographique des stations de suivi du taux d'accumulation sédimentaire.....           | 9  |
| Tableau 6 : Position des quadras de suivi de l'herbier (référentiel RGNC 91-93 Lambert).....                   | 11 |
| Tableau 7 : Positionnement des stations de suivi des concentrations en Mn et Ni pour 2020.....                 | 12 |
| Tableau 8 : Rappel des campagnes historiques de suivi du milieu marin.....                                     | 30 |
| Tableau 9 : Récapitulatif des paramètres pour l'ichtyofaune – 1 <sup>ère</sup> campagne 2020.....              | 35 |
| Tableau 10 : Récapitulatif des paramètres pour l'ichtyofaune – 2 <sup>ème</sup> campagne 2020.....             | 38 |

## LISTE DES PHOTOS

|  |    |
|--|----|
| Photo 1 : Carré servant de quadrat pour le suivi des herbiers..... | 29 |
|--|----|

## **LISTE DES ANNEXES (EN PIECES JOINTES DU PRESENT RAPPORT)**

- Annexe 1 : Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau de mer de la zone Sud du lagon de Nouvelle-Calédonie – Semestre 1
- Annexe 2 : Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau de mer de la zone Sud du lagon de Nouvelle-Calédonie – Semestre 2
- Annexe 3 : Suivi spécifique de la station ST16
- Annexe 4 : Suivi de l'état des peuplements récifaux et des organismes associés en baie de Prony et canal de la Havannah – Semestre 1
- Annexe 5 : Suivi de l'état des peuplements récifaux et des organismes associés en baie de Prony et canal de la Havannah – Semestre 2
- Annexe 6 : Contrôle du dépôt de matériaux de décharge au niveau du quai vraquier
- Annexe 7 : Contrôle du dépôt de matériaux de décharge au niveau du quai général
- Annexe 8 : Nettoyage et extraction des déchets industriels autour et sous le wharf
- Annexe 9 : Evolution physico-chimique et géochimique des sédiments marins de surface
- Annexe 10 : Suivi des taux d'accumulation et évolution géochimique des sédiments en baie du Prony, baie Kwé, île Ouen – Semestre 1
- Annexe 11 : Suivi des taux d'accumulation et évolution géochimique des sédiments en baie du Prony, baie Kwé, île Ouen – Semestre 2
- Annexe 12 : Suivi des concentrations en manganèse et autres métaux dans le champ proche du diffuseur

## **SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

|      |                            |
|------|----------------------------|
| PEHD | Polyéthylène Haute Densité |
| St   | Station                    |
| ST   | Station                    |
| NO3  | Nitrate                    |
| NO2  | Dioxyde d'azote            |
| PO4  | Phosphate                  |
| L    | Litre                      |
| As   | Arsenic                    |
| Cd   | Cadmium                    |
| Co   | Cobalt                     |
| CrVI | Chrome 6                   |
| Cr   | Chrome                     |
| Cu   | Cuivre                     |
| Fe   | Fer                        |
| Pb   | Plomb                      |
| Zn   | Zinc                       |
| LD   | Limite de Détection        |
| LQ   | Limite de Quantification   |
| Ca   | Calcium                    |
| Mg   | Magnésium                  |
| S    | Soufre                     |
| K    | Potassium                  |
| Na   | Sodium                     |
| Cl   | Chlorure                   |
| SO4  | Sulfate                    |
| Ni   | Nickel                     |
| Mn   | Manganèse                  |

## INTRODUCTION

La surveillance du milieu marin dans la zone d'influence globale du complexe Prony Resources New Caledonia (PRNC) et les zones témoins associées est effectuée sur la base de quatre groupes d'indicateurs physico-chimiques et biologiques, donnant des indications ponctuelles ou intégrées :

- Indicateurs physico-chimiques de la qualité de l'eau de mer de la surface jusqu'au fond ;
- Bio-indicateurs de l'état des peuplements récifaux et des organismes associées ;
- Suivi d'un herbier de phanérogames ;
- Indicateurs physico-chimiques des matières en suspension et des sédiments marins (flux de matières en suspension, géochimie des sédiments, taux de sédimentation).

Cette surveillance s'effectue au niveau des stations sous-marines et points de prélèvement conformément aux prescriptions réglementaires issues des arrêtés suivants :

- N° 891-2007/PS du 13 juillet 2007 (Port) ;
- N°1467-2008/PS du 9 octobre 2008 (usine, unité de préparation du minerai, centre de maintenance de la mine) ;
- N°2698-2016/ARR/DIMENC du 30 septembre 2016 (autorisation d'exploitation minière) ;
- N°2767-2016/ARR/DIMENC du 21 novembre 2016.

Ce rapport dresse le bilan de l'ensemble des suivis du milieu marin effectués par PRNC au cours de l'année 2021.

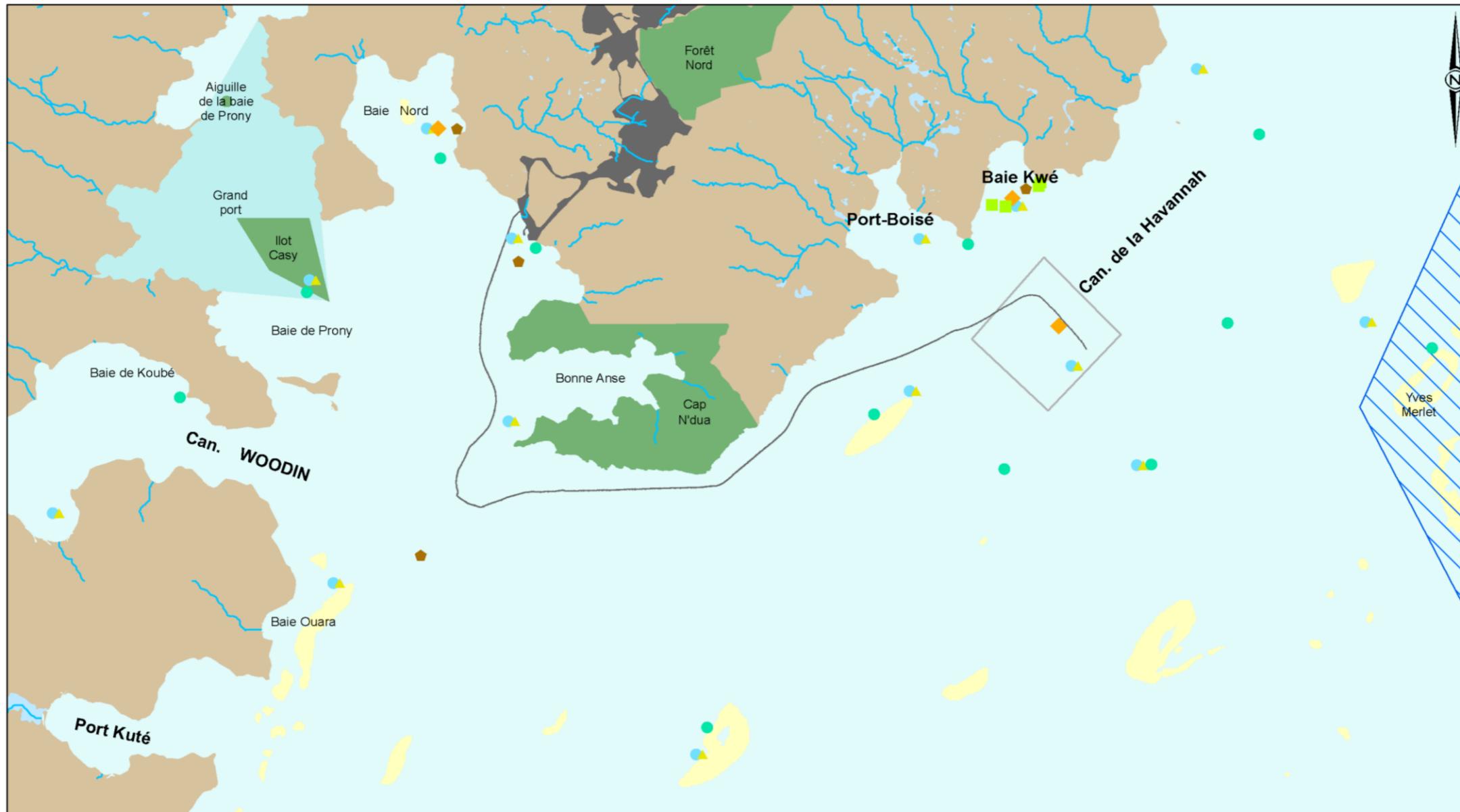
La surveillance de l'état de santé du milieu marin est effectuée par des prestataires spécialisés. Les rapports complets de surveillance sont joints en annexe du présent document.

## 1 PRESENTATION DES PLANS DE SUIVI DU MILIEU MARIN ET DES PROTOCOLES DE MESURE

### 1.1 Positionnement global des stations de suivi du milieu marin de PRNC

La figure 1 synthétise l'ensemble des points de suivi du milieu marin de PRNC.

Figure 1 : Localisation de l'ensemble des points de suivi du milieu marin de PRNC



#### Cartographie du suivi du milieu marin

- ◆ Suivi des densités de flux verticaux de particules
- Suivi des peuplements récifaux et des organismes associés
- ▲ Suivi des sédiments marins de surfaces
- Suivi du taux d'accumulation sédimentaire
- Surveillance de l'herbier de la baie Kwé
- physico-chimie et colonne d'eau

#### Cours d'eau

— Cours d'eau

— Emissaire marin

■ Réserve naturelle

■ Réserve naturelle intégrale

■ Réserve naturelle saisonnière

■ Zone de rejet autorisée

■ îlots

#### Cartographie du suivi du milieu marin

sys. coord. : RGNC91-93.

Echelle (A3) : 1:70 000

0 875 1 750 3 500 Mètres

Sources : VALE, DITTT.  
AUTEUR (Nom Prénom), Service  
Fait à LIEU le JJ/MM/AA



Ce document cartographique est la propriété de VALE, il est prêté sans autre contre-partie de la part de l'emprunteur que l'assurance qu'il ne sera pas reproduit, copié, prêté ou éliminé directement ou indirectement ni utilisé pour d'autres raisons que celles pour lesquelles il est fourni.

Le point 1.2 reprend les positions exactes de chaque station, en fonction des indicateurs suivis.

## 1.2 Présentation des plans de suivi du milieu marin par type

### 1.2.1 Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau et de la structure de la colonne d'eau

Le tableau 1 indique les positions réglementaires des 14 points de prélèvement de l'eau de mer, et la profondeur du lagon à ce point.

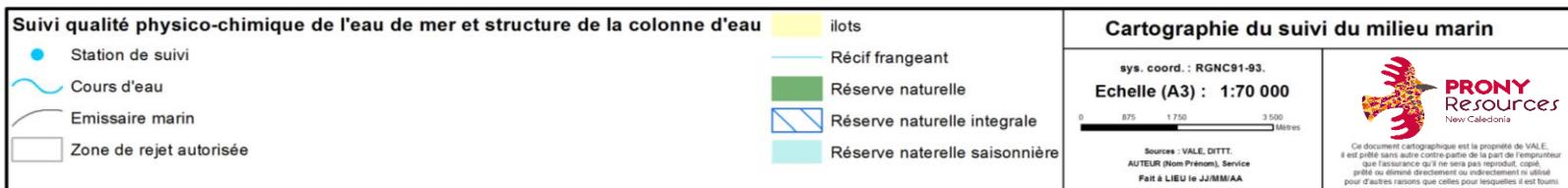
La figure 2 illustre le positionnement de ces points.

**Tableau 1 : Localisation géographique des stations de surveillance de la qualité des eaux marines**

| Localisation de la station                          | Référence Station | Coordonnées IGN72             | Coordonnées RGNC91            | Coordonnées WGS-84<br>Longitude E * | Coordonnées WGS-84<br>Latitude S * | Profondeur (m) |
|---|-------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|----------------|
| Basse Chambeyron                                    | St02              | 167° 00.47' E<br>22° 22.24' S | 167° 00.67' E<br>22° 23.59' S | 167° 00,506                         | 22° 23,599                         | 33             |
| Récif pointe Puka<br>Baie de Port Boisé             | St03              | 166° 58.37' E<br>22° 22.21' S | 166° 58.57' E<br>22° 21.24' S | 166° 58,010                         | 22° 21,190                         | 29             |
| Ilot Kié<br>Banc de Kié                             | St05              | 167° 03.66' E<br>22° 22.22' S | 167° 03.86' E<br>22° 22.32' S | 167° 03,100                         | 22° 22,050                         | 34             |
| Récif de la baie Kwé<br>Baie Kwé                    | St06              | 166° 58.85' E<br>22° 20.93' S | 166° 59.05' E<br>22° 20.76' S | 166° 59,112                         | 22° 20,830                         | 20             |
| Récif Ioro  | St07              | 166° 57.30' E<br>22° 22.23' S | 166° 57.50' E<br>22° 23.10' S | 166° 57,910                         | 22° 22,820                         | 41             |
| Canal de la Havannah A29<br>Canal de la Havannah    | St09              | 166° 59.42' E<br>22° 22.35' S | 166° 59.62' E<br>22° 22.18' S | 166° 59,754                         | 22° 22,540                         | 47             |
| Pointe Nord récif Ma                                | St13              | 166° 51.22' E<br>22° 25.10' S | 166° 51.42' E<br>22° 24.93' S | 166° 51,354                         | 22° 24,914                         | 35             |
| Récif Touémo<br>Port/baie de Goro                   | St14              | 167° 00.65' E<br>22° 20.40' S | 167° 00.85' E<br>22° 20.23' S | 167° 01,160                         | 22° 19,350                         | 37             |
| Embouchure Creek baie Nord<br>Prony Creek Baie Nord | St15              | 166° 52.35' E<br>22° 22.21' S | 166° 52.55' E<br>22° 20.36' S | 166° 52,390                         | 22° 20,037                         | 25             |
| Port de Prony                                       | St16              | 166° 52.35' E<br>22° 22.21' S | 166° 52.35' E<br>22° 20.36' S | 166° 53,365                         | 22° 21,210                         | 44             |
| Ilot Casy<br>Prony Ilot Casy                        | St18              | 166° 50.87' E<br>22° 22.22' S | 166° 51.07' E<br>22° 21.80' S | 166° 51,061                         | 22° 21,668                         | 26             |
| Bonne Anse<br>Rade de l'Est                         | St19              | 166° 53.15' E<br>22° 23.02' S | 166° 53.35' E<br>22° 22.85' S | 166° 53,340                         | 22° 23,170                         | 38             |
| Baie Tioaré<br>Baie Iré                             | St20              | 166° 48.86' E<br>22° 25.59' S | 166° 46.06' E<br>22° 25.42' S | 166° 48,150                         | 22° 24,180                         | 25             |
| Ilot Ugo  | St21 *            |                               |                               | 166° 55,501                         | 22° 26,728                         | 36             |

\*La station ST21 « Ilot Ugo » n'est pas réglementaire mais a été rajoutée au suivi en août 2009 suite à une demande sociétale.

Figure 2 : Carte de localisation des stations de surveillance de la qualité des eaux marines



### 1.2.2 Suivi de l'état des peuplements récifaux et des organismes associés

Le tableau 2 présente la position des 12 stations fixes de surveillance de la santé des écosystèmes par un suivi des peuplements récifaux et des organismes associés (invertébrés et poissons) dans la zone d'influence potentielle des activités de PRNC.

Tableau 2 : Localisation des stations de surveillance des peuplements récifaux et des organismes associés

| Localisation de la station | Référence Station | Longitude (référentiel RGNC 91) | Latitude (référentiel RGNC 91) |
|----------------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Ilot Casy                  | ST01              | 166°51.033                      | 22°21.799                      |
| Creek Baie Nord            | ST02              | 166°52.546                      | 22°20.356                      |
| Port de Prony              | ST03              | 166°53.639                      | 22°21.312                      |
| Canal Woodin               | ST04              | 166°49.593                      | 22°22.933                      |
| Récif Ioro                 | ST05              | 166°57.507                      | 22°23.072                      |
| Banc Ionontea              | ST06              | 166°58.995                      | 22°23.650                      |
| Basse Chambeyron           | ST07              | 167°00.671                      | 22°23.591                      |
| Récif Pointe Puka          | ST08              | 166°58.566                      | 22°21.243                      |
| Banc de Kié                | ST09              | 167°01.529                      | 22°22.070                      |
| Ilot Kié Réserve Merlet    | ST10              | 167°03.862                      | 22°22.324                      |
| Récif Touémo               | ST11              | 167°01.875                      | 22°20.046                      |
| Ugo                        | ST12              | 166°55.625                      | 22°26.438                      |

Les stations ST05 à ST11 sont situées dans le canal de la Havannah, dont 1 en réserve Merlet (ST10). Cette dernière station est non réglementaire et nécessite une demande d'autorisation spécifique auprès de la province Sud pour y accéder.

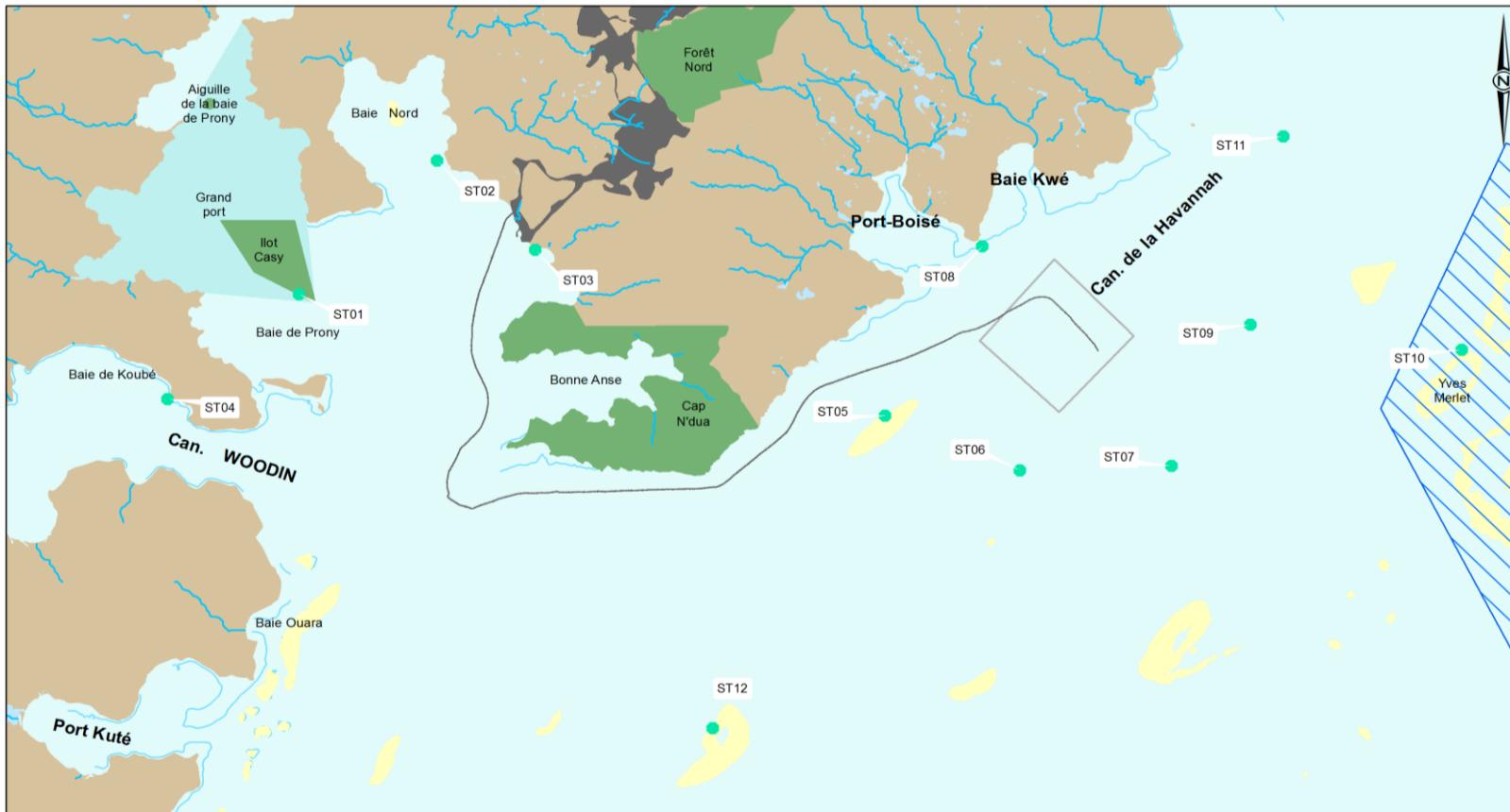
La station ST12 est située à l'Est de l'île Ouen et a été rajoutée au suivi depuis juin 2009 à la demande de la population de l'île Ouen.

Les stations ST01 à ST03 sont situées dans la baie de Prony.

La station ST04 se situe dans le canal Woodin.

La figure 3 illustre la localisation de ces stations.

Figure 3 : Carte de localisation des stations de surveillance des écosystèmes marins



### 1.2.3 Suivi de la qualité des sédiments marins de surface

Le suivi de la qualité des sédiments marins de surface est effectué sur 14 stations (cf. tableau 3 et figure 4).

Tableau 3 : Localisation géographique des points de prélèvement des sédiments de surface

| Localisation de la station                          | Référence Station | Coordonnées WGS-84<br>Longitude E * | Coordonnées WGS-84<br>Latitude S * |
|---|-------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| Basse Chambeyron                                    | St02              | 167° 00,506                         | 22° 23,599                         |
| Récif pointe Puka<br>Baie de Port Boisé             | St03              | 166° 58,010                         | 22° 21,190                         |
| Ilot Kié<br>Banc de Kié                             | St05              | 167° 03,100                         | 22° 22,050                         |
| Récif de la baie Kwé<br>Baie Kwé                    | St06              | 166° 59,112                         | 22° 20,830                         |
| Récif Ioro  | St07              | 166° 57,910                         | 22° 22,820                         |
| Canal de la Havannah A29<br>Canal de la Havannah    | St09              | 166° 59,754                         | 22° 22,540                         |
| Pointe Nord récif Ma                                | St13              | 166° 51,354                         | 22° 24,914                         |
| Récif Touémo<br>Port/baie de Goro                   | St14              | 167° 01,160                         | 22° 19,350                         |
| Embouchure Creek baie Nord<br>Prony Creek Baie Nord | St15              | 166° 52,390                         | 22° 20,037                         |
| Port de Prony                                       | St16              | 166° 53,365                         | 22° 21,210                         |
| Ilot Casy<br>Prony Ilot Casy                        | St18              | 166° 51,061                         | 22° 21,668                         |
| Bonne Anse<br>Rade de l'Est                         | St19              | 166° 53,340                         | 22° 23,170                         |
| Baie Tioaré<br>Baie Iré                             | St20              | 166° 48,150                         | 22° 24,180                         |
| Ilot Ugo  | St21              | 166° 55,501                         | 22° 26,728                         |

Figure 4 : Carte de localisation des points de suivi de la qualité des sédiments marins de surface



**Suivi des sédiments marins de surfaces**

- ▲ Station de suivi
- ~~~~ Cours d'eau
- ~~~~ Emissaire marin
- ~~~~ Zone de rejet autorisée

îlots

Récif frangeant

Réserve naturelle

Réserve naturelle intégrale

Réserve naturelle saisonnière

**Cartographie du suivi du milieu marin**

sys. coord. : RGNC91-93.

Echelle (A3) : 1:70 000

0 875 1750 3 500 Mètres

Sources : VALE, DITTT.  
AUTEUR (Nom Prénom), Service  
Fait à LIEU le JJ/MM/AA



Ce document cartographique est la propriété de VALE.  
Il est protégé par la loi sur les droits d'auteur.  
Toute utilisation autre que l'assurance qu'il ne sera pas reproduit, copié  
ou éliminé directement ou indirectement ni utilisé  
pour d'autres raisons que celles pour lesquelles il est fourni.

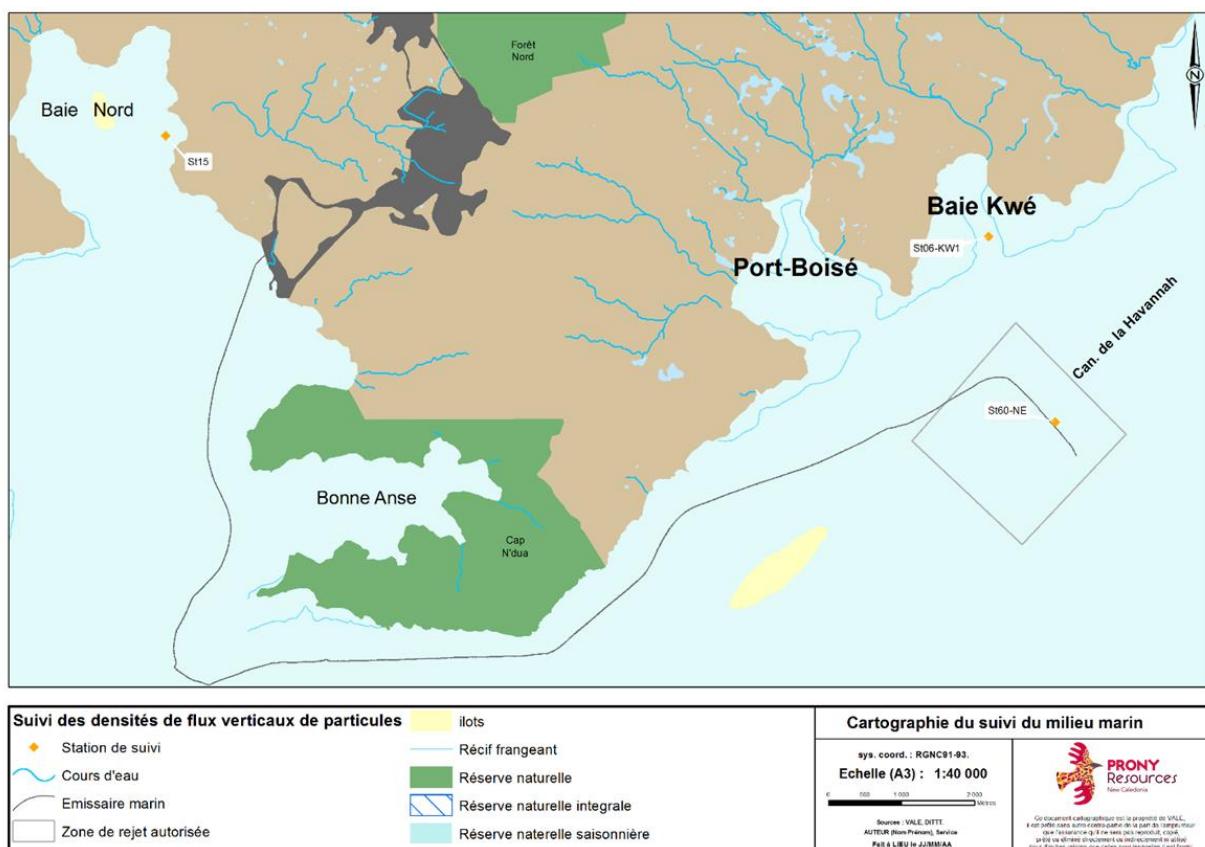
### 1.2.4 Suivi des densités de flux verticaux de particules

Le suivi des densités de flux verticaux de particules est effectué sur un total de 3 stations dont la répartition a été révisée en 2014. Les stations et leur positionnement sont présentés au tableau 4 et à la figure 5.

Tableau 4 : Localisation géographique des points de suivi des densités de flux verticaux de particules

| Localisation de la station | Référence Station | Coordonnées WGS-84<br>Longitude | Coordonnées WGS-84<br>Latitude |
|----------------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Creek Baie Nord            | St15              | 166°52.590                      | 22°20.037                      |
| Baie Kwé                   | St06-KW1          | 166°59.140                      | 22°20.747                      |
| Canal de la Havannah       | St60-NE           | 166°59.677                      | 22°22.113                      |

Figure 5 : Carte de localisation des points de suivi des densités de flux verticaux de particules



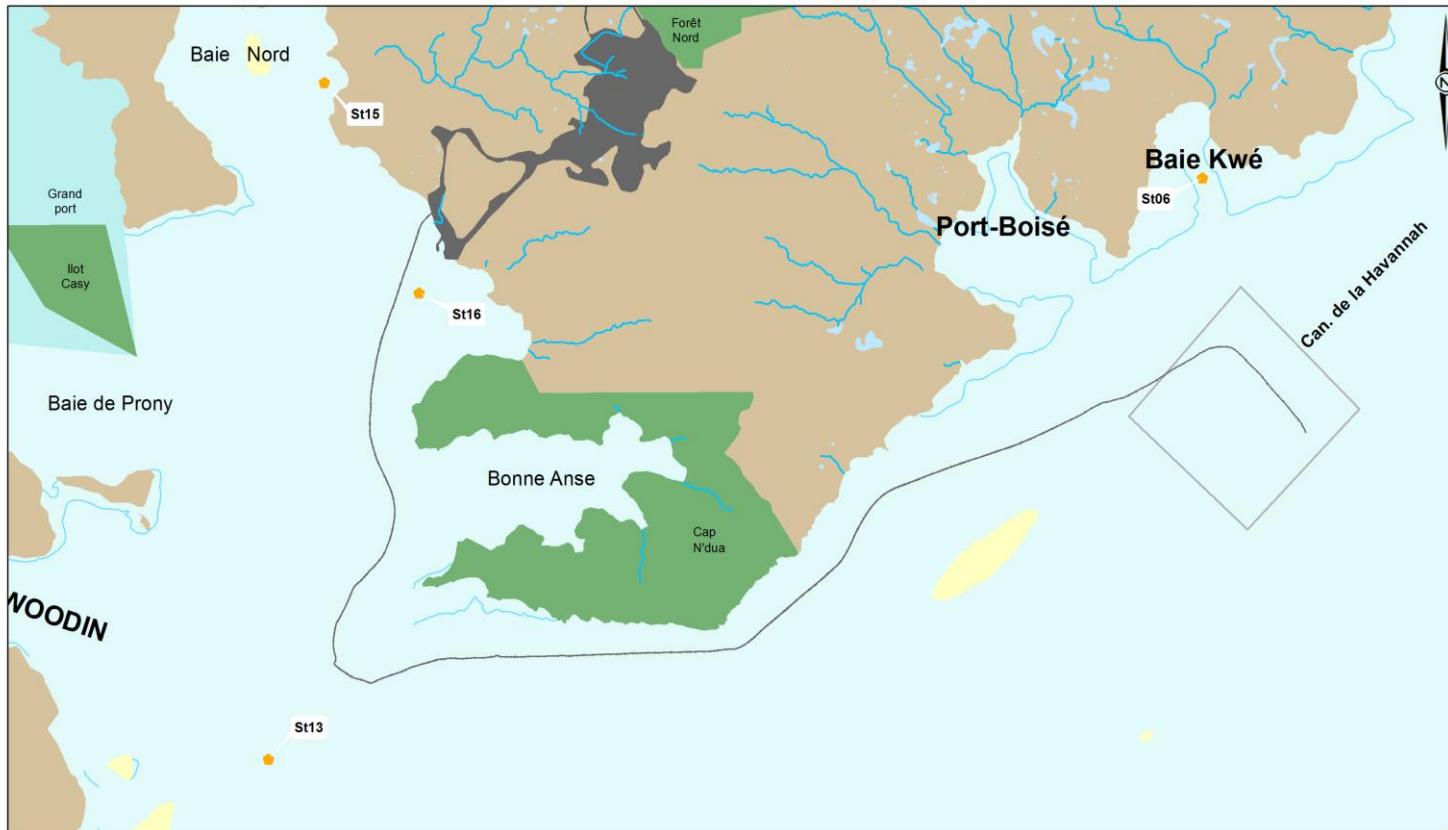
### 1.2.5 Suivi du taux d'accumulation sédimentaire

Le suivi du taux d'accumulation sédimentaire est effectué sur 4 stations présentées au tableau 5 et à la figure 6.

Tableau 5 : Localisation géographique des stations de suivi du taux d'accumulation sédimentaire

| Localisation de la station | Référence Station | Coordonnées WGS-84<br>Longitude | Coordonnées WGS-84<br>Latitude |
|----------------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Baie Kwé                   | St06              | 166°59.077                      | 22°20.643                      |
| Ile Ouen                   | St13              | 166°52.204                      | 22°24.611                      |
| Baie de Prony              | St15              | 166°52.590                      | 22°20.037                      |
|                            | St16              | 166°53.300                      | 22°21.455                      |

Figure 6 : Carte de localisation du taux d'accumulation sédimentaire



| Suivi du taux d'accumulation sédimentaire |                               | Cartographie du suivi du milieu marin   |   |
|---|-------------------------------|---|---|
| Station de suivi                          | îlots                         | sys. coord. : RGNC91-93.  |    |
| Cours d'eau                               | Récif frangeant               | Echelle (A3) : 1:45 000   | <b>PRONY</b><br>Resources<br>New Caledonia  |
| Emissaire marin                           | Réserve naturelle             | 0 500 1 100 2 200 Mètres  |   |
| Zone de rejet autorisée                   | Réserve naturelle intégrale   | Sources : VALE, DITTT.<br>AUTEUR (Nom Prénom), Service<br>Fait à LIEU le JJ/MM/AA |   |
|   | Réserve naturelle saisonnière |   | Ce document cartographique est la propriété de VALE.<br>Il est prêté sans autre contre partie de la part de l'emprunteur<br>que l'assurance qu'il ne sera pas reproduit, copié<br>ou diffusé à des tiers sans l'autorisation de VALE<br>pour d'autres raisons que celles pour lesquelles il est fourni. |

### 1.2.6 Surveillance de l'herbier de la baie Kwé

Le suivi de l'herbier présent en baie Kwé est effectué sur des quadras positionnés à l'Est et à l'Ouest du chenal central de cette baie (cf. tableau 6 ; figure 7).

**Tableau 6** : Position des quadras de suivi de l'herbier (référentiel RGNC 91-93 Lambert)

| Station                          | Latitude | Longitude | Distance à la côte |
|----------------------------------|----------|-----------|--------------------|
| <b>Station 01 = HE01 (Est)</b>   | 501 835  | 206 345   | 62 m               |
| <b>Station 02 = HO02 (Ouest)</b> | 500 885  | 205 902   | 220 m              |
| <b>Station 03 = HE03 (Est)</b>   | 501 800  | 206 274   | 145 m              |
| <b>Station 04 = HO04 (Ouest)</b> | 501 150  | 205 871   | 480 m              |

**Figure 7** : Carte de localisation des quadras de suivi de l'herbier



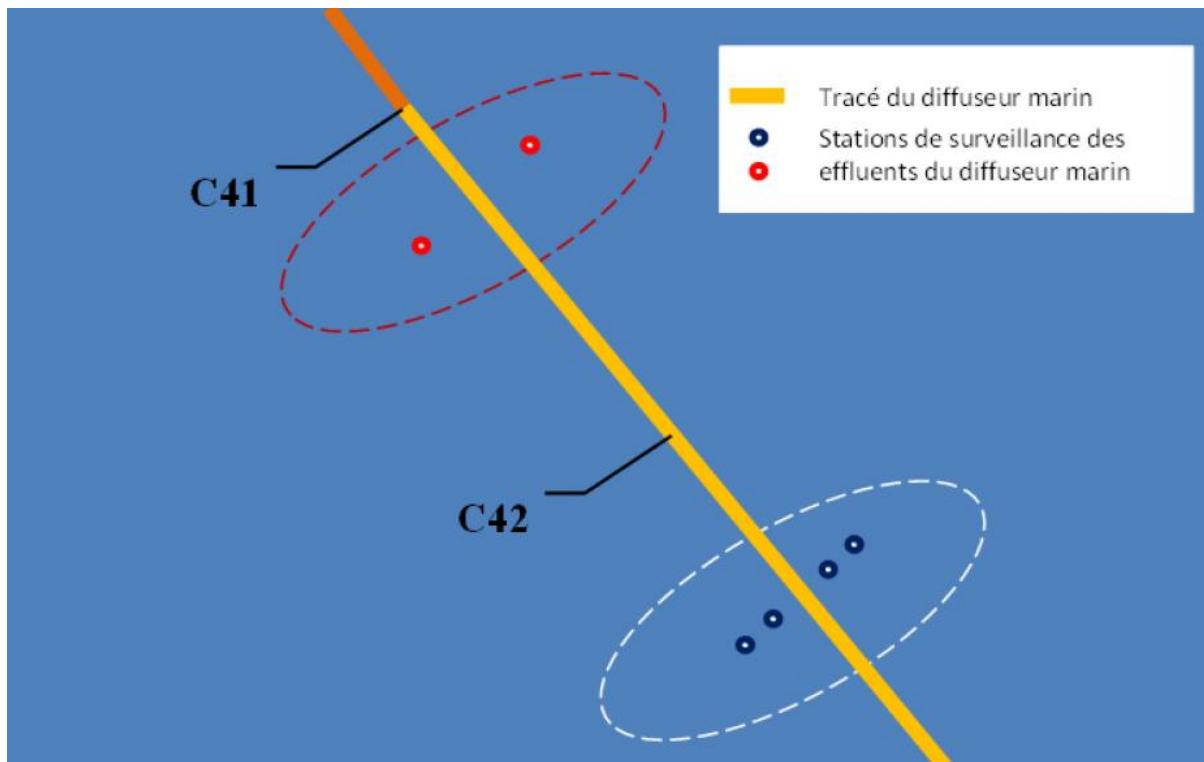
### 1.2.7 Suivi des concentrations en manganèse et nickel dans le champ proche du diffuseur

Le suivi en champ proche du diffuseur a été réalisé en 2021 sur 5 stations. L'immersion des dispositifs d'échantillonnage passif (DGT) a été réalisée respectivement aux stations NE60B (60 m au Nord-Est du diffuseur) et SW60B (60m au Sud-Ouest du diffuseur). Un cinquième dispositif a été immergé en SW1000B (1000m au Sud-Ouest du diffuseur) afin de servir de témoin.

Tableau 7 : Positionnement des stations de suivi des concentrations en Mn et Ni pour 2021

| Station    | Coordonnées WGS-84<br>Longitude | Coordonnées WGS-84<br>Latitude |
|------------|---------------------------------|--------------------------------|
| St NE60B   | E166° 59.520                    | S22° 21.931                    |
| St SW60B   | E166° 59.475                    | S22° 21.987                    |
| St SW1000B | E166° 59.108                    | S22° 22.378                    |

Figure 8 : Positionnement des 5 stations composant le réseau de surveillance des concentrations en Mn et Ni dans le canal de la Havannah en 2021



## 1.3 Protocoles de mesure

### 1.3.1 Méthode de mesures de la qualité physico-chimique de l'eau de mer

#### 1.3.1.1 Structures des masses d'eau

La structuration verticale des masses d'eau sur chacune des stations échantillonnées est obtenue grâce aux profils verticaux réalisés avec une sonde CTD SBE19 équipée de capteurs additionnels. La fréquence d'acquisition des données étant de 0,5 s et la vitesse de descente d'environ 0,5m/s, une série d'acquisition est générée tous les 25cm environ.

Les paramètres de la sonde sont les suivants :

- Pression, qui permet de calculer la profondeur ;

- Salinité, déduite de la mesure de conductivité ;
- Température ;
- Turbidité par mesure de la néphéломétrie ;
- Fluorescence qui permet d'estimer la concentration en pigments chlorophylliens (capteurs Wet labs).

#### ***1.3.1.2 Analyse des éléments majeurs, pH, Hydrocarbures et MES***

Un sous-échantillonnage à partir de prélèvements en bouteilles Niskin est effectué pour :

- Le dosage des ions calcium, sodium, potassium, magnésium, qui sont déterminés par analyse directe à l'ICP-OES (Spectrométrie d'Emission Optique couplée à une torche plasma, marque Varian, modèle 730 ES) ;
- Le dosage des ions chlorures réalisé par spectrophotométrie en présence de réactifs de chlorure de baryum et d'acide citrique (Modèle HACH DR1900) ;
- La mesure de pH (pHmètre WTW) ;
- La détermination de la concentration en MES obtenue après filtration d'un volume connu d'échantillon puis pesée du filtre (Nucleopore de 0,45µm de porosité).

Le flaconnage utilisé pour le stockage des prélèvements d'eau est en PEHD et les échantillons sont conservés à 4°C jusqu'à leur analyse de retour au laboratoire.

L'analyse des hydrocarbures est réalisée uniquement sur la station St16. Celle-ci est effectué au laboratoire d'analyse Micropolluant en France. L'analyse est effectuée d'après la norme NF T90-203 ou DINEN ISO 9377-2. La définition de l'indice en hydrocarbures dissous revient au dosage des hydrocarbures des chaînes carbonées comprises entre C10 et C40 par chromatographie gazeuse. Cette méthode permet de doser 0,1mg/l d'hydrocarbures.

#### ***1.3.1.3 Analyse des sels nutritifs***

Les échantillons d'eau nécessaires aux différentes déterminations analytiques sont directement conditionnés à bord du bateau dans du flaconnage soit en :

- Verre borosilicaté avec addition de réactif pour le dosage quotidien (dans les 6h qui suivent le prélèvement) de l'ammonium ;
- PEHD et stockés en vue de leur traitement ultérieur au laboratoire du prestataire. Les échantillons destinés aux dosages de nitrates + nitrites et de phosphates sont traités au chlorure de mercure dès retour à la terre et conservés à la température ambiante jusqu'à l'analyse. Les échantillons destinés aux dosages de l'azote organique dissous et du phosphore organique dissous sont congelés à -20°C ;
- PEHD ambrés et filtrés sur des filtres Whatman GF/F le jour même du prélèvement. La conservation de ces filtres a été assurée par congélation à -20°C jusqu'à dosage ultérieur au laboratoire du prestataire. Ces dosages concernent l'azote organique particulaire et le phosphore organique particulaire.

La méthodologie de mesure pour les nitrates + nitrites, ammonium, phosphates, silicates est précisée dans les rapports de suivi du prestataire.

#### ***1.3.1.4 Analyse de matière organique***

##### **Azote et phosphore organiques dissous**

Le dosage de la matière organique dissous ne peut s'effectuer directement. Celle-ci est d'abord dégradée (minéralisée) par oxydation et les composés inorganiques produits sont alors dosés selon les méthodes précédemment décrites pour les  $\text{NO}_3 + \text{NO}_2$  et les  $\text{PO}_4$ . Ceci par la méthode d'oxydation par voie humide utilisée, simple et rapide à mettre en œuvre. Les mesures sont effectuées avec un auto-analyseur en flux continu Bran & Luegbbe, modèle Autoanalyseur III.

Les valeurs brutes obtenues correspondent à la concentration de matière organique totale. Les valeurs de la matière organique dissoute sont alors calculées par la différence entre les valeurs de matière organique totale et celles de forme minérale et particulaire.

Pour l'azote organique dissous, le domaine de concentrations mesurées est <40%mol/L et la limite de quantification est de 0,130%mol/L. Pour le phosphore organique dissous, le domaine de concentrations mesurées est <7µmol/L et la limite de quantification est de 0,050µmol/L.

#### Azote et phosphore organiques particulaires

Le dosage de la matière organique particulaire ne peut s'effectuer directement. Celle-ci est d'abord dégradée (minéralisée) par oxydation et les composés inorganiques qui sont produits peuvent alors être dosés selon les méthodes précédemment décrites pour les  $\text{NO}_3 + \text{NO}_2$  et les  $\text{PO}_4$ . La méthode d'oxydation par voie humide utilisée est simple et rapide à mettre en œuvre. Les mesures sont effectuées avec un auto-analyseur en flux continu Bran & Luegbbe, modèle Autoanalyseur III.

Les valeurs de la matière organique particulaire sont alors calculées de la façon suivante :

Concentrations en azote organique particulaire =  $(\text{NO}_3 + \text{NO}_2) \times V_1/V_2$

Concentrations en phosphate organique particulaire = Phosphate  $\times V_1/V_2$

$V_1$  étant le volume d'eau milli-Q utilisé lors de l'oxydation au persulfate (mL) ;  $V_2$  le volume d'eau de mer filtré (mL).

Cette méthode permet de couvrir une gamme d'analyse comprise entre 1 et 40µmol/L avec des limites de quantification de 0,130µmol/L pour l'azote organique particulaire et entre 0,75 et 7µmol/L avec des limites de quantification de 0,050µmol/L pour le phosphate organique particulaire.

#### Carbone organique particulaire

L'analyse des filtres a été conduite sur un analyseur CHN (Carbone, Hydrogène, Azote) selon le principe de la combustion de la matière organique par l'oxygène, suivi d'un dosage du dioxyde de carbone et de l'azote formés. L'analyse de carbone organique particulaire est effectuée par le laboratoire des moyens analytiques de Dakar.

#### 1.3.1.5 Analyse des pigments chlorophylliens

La concentration de pigments chlorophylliens est déterminée sur des échantillons d'eau collectés à bord du bateau puis filtrés au laboratoire sur des filtres Whatman GF/F. Leur conservation est effectuée par congélation à -20°C jusqu'à l'analyse.

Les dosages ont été effectués par la méthode fluorométrique de Lorenzen (1966) qui présente une très grande sensibilité. Les pigments chlorophylliens sont extraits du filtre par un solvant organique, leur détection s'effectue, après excitation dans un faisceau lumineux à 450 nm, par mesure de la fluorescence émise à 670 nm. Sur chaque extract, la mesure de fluorescence est effectuée deux fois, avant et après acidification.

L'écart de fluorescence observé entre ces deux lectures est en relation avec le pourcentage relatif de chlorophylle a par rapport à la somme chlorophylle a + Phéophytine a. Etant données les interférences dues aux chlorophylles b et c, la précision des mesures dépend de la nature même des communautés de producteurs primaires. La limite de quantification pour le matériel utilisé (Turner design 700) est de 0,01µg/L.

#### 1.3.1.6 Analyse des métaux dissous dans la colonne d'eau

##### Conditionnement des échantillons :

Pour chacune des stations d'une campagne de suivi, les 3 profondeurs (surface, mi-profondeur et fond) sont prélevées en 3 lots destinés à différents types d'analyse :

- Les échantillons du premier lot sont filtrés en ligne à 0,45µm (pré-lavés) le jour même des prélèvements. Ces échantillons sont destinés aux analyses des éléments dissous CrVI/Cr-total effectuées par électrochimie (Voltampérométrie) au laboratoire AEL.
- Les échantillons du deuxième lot sont filtrés en ligne à 0,45µm (filtres Millipore, qualité HA, pré-lavés) le jour même des prélèvements. Ces échantillons sont envoyés, après acidification, au laboratoire de Rouen pour l'analyse de l'As dissous par spectrométrie de masse par torche plasma (ICP-MS) (NF EN ISO 17294-2).
- Les échantillons du troisième lot sont directement filtrés à 0,45µm en ligne (filtres Millipore, qualité HA, pré-lavés) puis passés sur les résines cationiques OnGuard II M afin de concentrer les métaux dissous le jour même du prélèvement. Les pré-concentrations terminées, chaque

colonne de résine est bouchée à chaque extrémité avec des bouchons (Luer) puis stockée dans un portoir fermé hermétiquement. De retour au laboratoire, les métaux sont élusés de la résine par lavage des colonnes à l'acide nitrique (2mol/L).

L'analyse des éléments dissous Cd, Co, Cu, Fe, Mn, Ni, Pb, et Zn est ensuite effectuée par spectrométrie d'émission optique par torche à plasma (ICP-OES ; Marque Varian, modèle Vista). Cette méthode a été développée par Moreton et al. (2009).

Les limites de quantification des métaux dissous pour cette méthode sont les suivantes :

| Element       | LQ (µg/L) |
|---------------|-----------|
| As            | 1         |
| Cd            | 0,025     |
| Co            | 0,027     |
| CrVI/Cr-total | 0,05      |
| Cu            | 0,025     |
| Fe            | 0,059     |
| Mn            | 0,028     |
| Ni            | 0,022     |
| Pb            | 0,1       |
| Zn            | 1         |

#### Traitements statistiques :

L'usage des LQ permet de s'assurer du niveau de sensibilité des analyses mais a pour conséquence d'éliminer des données lors des traitements statistiques lorsque les métaux sont en très faibles concentrations. Avec des jeux de données peu denses, les concentrations moyennes sont alors artificiellement majorées. Afin de se rapprocher de la réalité, les limites instrumentales de détection (LD), plus basses que les LQ, sont incluses dans le traitement statistique. Dans cette étude, la relation qui peut être admise entre ces deux grandeurs correspondant à un facteur de 3, les valeurs prises en compte ont été diminuées d'autant. Les valeurs inférieures à cette LD sont considérées comme nulles.

### **1.3.2 Méthode de mesures des sédiments marins de surface**

#### Granulométrie

L'étude de la distribution des populations de particules fines (sилts et argiles) est réalisée sur 4 échantillons de fraction fine (<41µm) par granulométrie laser (Malvern master Sizer 2000). La granulométrie laser est réalisée à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC).

#### Minéralogie

Les déterminations minéralogiques sont effectuées par diffraction de rayons X (DRX) sur 4 échantillons de fraction fine (<41µm). Cette analyse a été confiée à l'ALS Metallurgy basé en Australie.

#### Dosage de la concentration totale des métaux

La concentration totale des éléments, contenue dans les différents horizons de la carotte sédimentaire, est déterminée par l'addition des concentrations analysées lors des extractions séquentielles sélectives menées sur la fraction pélitique des sédiments.

#### Dosage des métaux dans les phases géochimiques

Les étapes d'extractions séquentielles sont conduites avec un protocole modifié de type Tessier et al., 1979 et Quevauvillier et al., 1997 comprenant 4 phases géochimiques. Cette méthode d'extraction est adaptée aux milieux carbonatés.

Pour chaque échantillon, 2g de pérites ont été nécessaires pour extraire les métaux des 4 phases géochimiques qui sont :

- La phase oxydable (Phase 1) : cette fraction représente les éléments liés à la matière organique et aux sulfures des sédiments. Leur extraction est conduite par un oxydant fort ( $H_2O_2$ ) en milieu acide ;

- La phase acido-soluble (Phase 2) : c'est une fraction facilement solubilisable par l'utilisation d'un acide faible tamponné qui attaque en particulier la matrice carbonatée du sédiment. Elle contient également des éléments très faiblement liés aux autres phases géochimiques ;
- Formes réductibles (Phase 3) : elles sont associées aux oxy-hydroxydes de fer et de manganèse principalement. Leur extraction s'opère avec un agent réducteur puissant en milieu faiblement acide ;
- La phase résiduelle (phase 4) : elle représente les éléments fortement liés aux constituants de la matière minérale tels que les silicates et aluminosilicates. L'analyse des métaux réfractaires a été conduite après attaque de la matrice géochimique par fusion alcaline, selon le protocole en vigueur à l'IRD.

Tous les réactifs utilisés sont de marque Merck, qualité Pro Analysis. Les bêchers et ustensiles sont soit en verre, PEHD ou en téflon.

Après une mise en solution, les 8 éléments suivants sont analysés par ICP-OES : Ca, Co, Cu, Cr, Fe, Mn, Ni et Zn.

Après conversion des données en concentrations relatives, les limites de quantification (LQ en mg/kg MS) des métaux sont les suivantes :

| Elément                   | Ca | Co    | Cr   | Cu    | Fe  | Mn    | Ni   | Zn   |
|---------------------------|----|-------|------|-------|-----|-------|------|------|
| Phase 1,2 et 3 (mg/kg ps) | 13 | 0,125 | 0,25 | 0,125 | 0,5 | 0,125 | 0,25 | 1,25 |
| Phase 4 (mg/kg ps)        |    | 5     |      | 4     |     |       | 41   | 103  |

#### Traitements statistiques

L'usage des LQ permet de s'assurer du niveau de sensibilité des analyses mais a pour conséquence d'éliminer des données lors des traitements statistiques lorsque les métaux sont en très faibles concentrations. Avec des jeux de données peu denses, les concentrations moyennes sont alors artificiellement majorées. Dans cette étude, afin de se rapprocher de la réalité, les valeurs en dessous de la LQ sont majorées au seuil de limites respectives pour chaque élément.

### **1.3.3 Méthode de mesures des densités de flux verticaux de particules**

#### Immersion des pièges à sédiments séquentiels

Les flux verticaux de particules apportés par le réseau hydrologique sont estimés par collecte de séries temporelles d'échantillons de MES. Cette opération est assurée par le déploiement de pièges à particules de type séquentiel de 0,05 m<sup>2</sup> de section efficace (Technicap, type PPS4/3) qui sont grées sur une ligne de mouillage. La collecte séquentielle est réalisée avec un pas de temps programmé de 96 heures (4 jours), soit un total de 12 échantillons pour 48 h. Une fois réceptionnés au laboratoire, les prélèvements de MES sont séchés, conditionnés puis conservés dans des sachets à usage unique.

#### Tamisage

Les MES piégées sont tamisées afin de séparer la fraction fine (<41µm) de la fraction grossière (>41µm).

#### Teneur en carbonates

Celle-ci est calculée par relation stœchiométrique à partir des concentrations de Ca et Mg établies en mg/kg après attaque totale (fusion alcaline) des fractions fines (<41µm) de MES.

#### Granulométrie

L'étude de la distribution des populations de particules fines (silt et argiles) est réalisée sur 4 échantillons de fraction fine (<41µm) par granulométrie laser (Malvern master Sizer 2000). La granulométrie laser est effectuée à l'UNC.

#### Minéralogie

Les déterminations minéralogiques sont effectuées par diffraction de rayons X (DRX) sur 4 échantillons de fraction fine (<41µm). Cette analyse a été confiée à l'ALS Metallurgy en Australie.

### Dosage élémentaire

Celui-ci est réalisé par la méthode dite « minéralisation eau régale ». Les échantillons de fraction fine sont attaqués avec de l'acide à haute température en conditions hyperbaires. Le Ca, Mg, S et 5 métaux (Co, Cr, Fe, Mn, Ni) sont analysés par ICP-OES. Des échantillons de référence (MESS-3 et PACS-2) ont été attaqués selon le même protocole pour la validation des résultats de mesures.

### Dosage des HCT

L'analyse des hydrocarbures totaux est effectuée sur le sédiment brut par la norme NF EN ISO 9377-2. Ce dosage n'a pas pu être conduit en raison du manque de masse récoltée dans les godets des pièges séquentiels à particules.

### Evaluation des flux de MES

Une fois les MES caractérisés, les influences terrigènes et marines (ratio de Ca/Fe) ainsi que les flux sont estimés (g/m<sup>2</sup>/j) et confrontés aux différents régimes météorologiques.

## **1.3.4 Méthode de mesures des taux d'accumulation des sédiments**

### Extraction des carottes

Les prélèvements des carottes sont effectués avec un carottier conçu pour les faibles profondeurs afin que la mise en œuvre puisse s'effectuer à partir d'une embarcation à faible tirant d'eau. Le carottier est composé de tubes amovibles de 0,60m ou 1,20m de longueur pour un diamètre externe de 8cm. Des tubes en plexiglass sont utilisés afin de conserver l'intégrité géochimique des sédiments. Par ailleurs, ce type de carottier présente l'avantage d'assurer une très bonne conservation de l'interface eau-sédiments.

Après extraction, chaque carotte est maintenue verticalement jusqu'à son découpage intégral en différents horizons d'une épaisseur égale à 1 cm. Une prise d'essai d'un volume de 10mL de sédiment a été effectuée à l'aide d'une seringue dans chaque horizon pour les déterminations des densités et de la porosité des sédiments nécessaires au calcul des taux d'accumulation.

Les horizons de carotte échantillonnés ont été conditionnés dans des sachets en vinyle à usage unique (Whirl-pack), congelés puis lyophilisés.

Les opérations réalisées sur les différents horizons dans les colonnes sédimentaires St16, St15, St13 et St06 sont les suivantes :

- Détermination de la concentration totale des métaux après attaque des sédiments par fusion alcaline et analyse par spectrométrie d'émission (ICP-OES) ;
- Détermination des taux d'accumulation par la méthode dite du « <sup>210</sup>Pb en excès ». Dans cet objectif, la radioactivité des radionucléides naturels <sup>210</sup>Pb et <sup>226</sup>Ra a été déterminée par spectrométrie gamma basse énergie dans chaque horizon de sédiment brut.

Sur seulement 4 horizons sélectionnés après un examen visuel de la carotte, une analyse des populations de grains par granulométrie laser et une détermination de la composition minéralogique par diffraction de rayons X (DRX) sont conduites.

Tous les échantillons de sédiments destinés au dosage des métaux ont été tamisés par voie humide afin de récupérer les fractions pélitiques (particules de diamètre <40µm) ; la fraction pélitique étant considérée de longue date comme la fraction la plus réactive en matière d'échanges géochimiques avec les métaux.

### Dosage des carbonates

Les teneurs en carbonate sont déterminées par la méthode dite du « calcimètre de Bernard ». Cette méthode consiste en une attaque du sédiment par une solution d'acide chlorhydrique qui génère la formation de CO<sub>2</sub>. Le volume de gaz est titré et la concentration en carbonate de calcium est déterminée par relation stoechiométrique.

### Granulométrie

L'étude de la distribution des populations de particules fines (silts et argiles) est conduite sur la fraction <2000µm. La distribution de ces populations est réalisée par granulométrie laser, après remise en suspension des sédiments, ajout d'agent dispersant (Pyrophosphates de Na/K) et agitation aux ultrasons.

### Minéralogie (DRX)

La minéralogie sera déterminée par diffraction de rayons X (DRX) avec un appareillage INEL équipé d'une anticathode Cu. Une fois les différents minéraux identifiés (carbonates, sulfures, oxydes...), leurs proportions relatives sont évaluées en utilisant une procédure de type affinement Rietveld. Les diffractions semi-quantitatives sont effectuées par AEL à l'UNC.

### Dosage de la concentration totale en métaux

L'analyse de la concentration totale des métaux, contenus dans les horizons des différentes carottes, a été conduite par attaque totale des sédiments par fusion alcaline. Après mise en solution, les métaux Co, Cr, Fe, Mn, Ni et Ca ont été dosés par ICP-OES.

### Géochronologie

La datation des horizons sédimentaires nécessaire à l'évaluation des taux d'accumulation, a été obtenue par l'analyse de la radioactivité d'un radio-scope, le  $^{210}\text{Pb}$ , naturellement présent dans les sédiments. La technique consiste à déterminer :

- Le  $^{210}\text{Pb}$  « atmosphérique », dit « en excès » qui provient indirectement de la désintégration du  $^{222}\text{Rn}$ , descendant gazeux du  $^{226}\text{Ra}$  contenu dans les roches qui se dégage dans l'atmosphère. Intégré aux aérosols, en quantités importantes selon un flux supposé constant, le  $^{210}\text{Pb}$  est d'abord entraîné par les pluies, puis transporté par les rivières jusqu'à la mer, où il va sédimer avec les particules.
- Le  $^{210}\text{Pb}$  « supporté » qui apparaît au sein même de la roche (ou du sédiment) et qui ne subit donc pas le cycle atmosphérique. Son apport en sédiments découle de l'érosion des sols et de son transport fluvial vers le bassin de sédimentation.

Le  $^{210}\text{Pb}$  constitue un excellent outil permettant la datation des carottes sédimentaires sur une échelle de temps de l'ordre de 100 ans.

Dans les couches sédimentaires, la radioactivité du  $^{210}\text{Pb}$  d'origine atmosphérique décroît de manière exponentielle en fonction du temps à un taux fixé par sa période de demi-vie. A une profondeur donnée sous l'interface eau-sédiment, la radioactivité du  $^{210}\text{Pb}$  dépend donc de la durée écoulée depuis sa déposition et du taux d'accumulation. La radioactivité propre du  $^{210}\text{Pb}$  en excès est calculée en soustrayant à la radioactivité totale du  $^{210}\text{Pb}$  celle du  $^{210}\text{Pb}$  « supporté », mesurée dans les niveaux les plus profonds, où la contribution atmosphérique est négligeable.

L'âge du sédiment est obtenu selon les équations issues des modèles CIC et CRS.

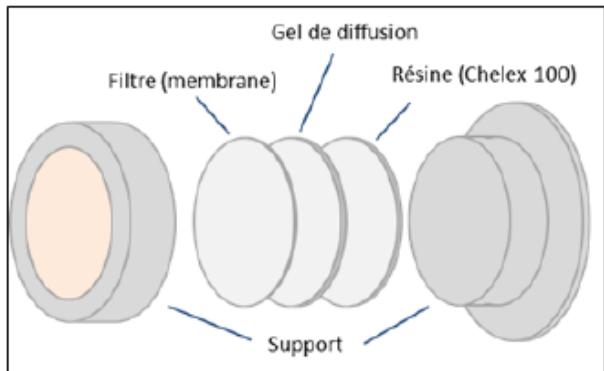
La radioactivité du  $^{210}\text{Pb}$  est déterminée par spectrométrie gamma basse énergie à 46.54 keV. La chaîne de mesures utilisée est composée d'un spectromètre ORTEC X et d'un détecteur au beryllium de 80% de rendement.

### **1.3.5 Méthode de mesures des concentrations en manganèse et nickel dans le champ proche du diffuseur**

#### Les échantillonneurs passifs (DGT)

Un échantillonneur passif correspond à un dispositif de type DGT (Diffusive Gel in Thin layer) de 4 cm de diamètre environ. Le DGT est composé, d'une part, d'un support en plastique inerte en 2 parties (couronne de maintien et piston) et, d'autre part, de l'empilement d'une membrane filtrante, d'un gel de diffusion et d'une résine absorbante spécifique de type Chelex-100 permettant de piéger les métaux pour lesquels il existe un agent de liaison sélectif (éléments divalents).

Le DGT permet ainsi de mesurer les espèces dissoutes labiles des métaux (assimilables à celles disponibles pour le biote), que celles-ci soient de nature inorganique ou issues de complexes organiques, dans un large éventail de concentrations. Lorsque cette technique est associée à l'analyse par ICPE-MS en particulier, les limites de quantification figurent alors parmi les plus basses atteignables.



#### Le passeur d'échantillonneurs passifs : THOË

L'exposition des DGT au milieu à surveiller est assurée par un passeur automatisé appelé THOË. Cet appareil novateur, développé par AEL, permet d'effectuer *in situ* une série d'échantillonnages étagés dans le temps en fonction d'une programmation prédéfinie. Cet échantillonnage séquentiel du milieu naturel est réalisé par l'intermédiaire d'un plateau rotatif, pouvant accueillir 12 DGT, équipé d'une fenêtre d'exposition.



Les THOËs sont gréés sur une ligne instrumentée permettant leur mouillage à 3m et/ou 6m au-dessus du fond selon la station.

A la fin de chaque campagne, les THOËs sont démontés et l'ensemble des DGT de chaque appareil est récupéré. Cette opération est réalisée en conditions ultra-propres au laboratoire. Les DGT sont identifiés et observés visuellement afin de constater la présence ou l'absence de biofilm à leur surface. Les résines sont ensuite extraites de leurs supports en plastique respectifs et éluées dans une solution d'acide nitrique. Enfin, les éluats sont analysés par ICP-MS pour le dosage des concentrations en Mn et Ni.

#### **1.3.6 Méthode de suivi des peuplements récifaux et organismes associés**

Les paramètres biologiques indicateurs de l'état des peuplements récifaux et des organismes associés sont suivis selon les prescriptions établies par la Direction de l'Environnement de la province Sud suite à l'atelier dédié aux suivis marins de mars 2006, et validés dans la Convention pour la Conservation de la Biodiversité établie en 2008.

Le bureau d'études en charge de ce suivi est AQUA TERRA.

- Organisation de l'échantillonnage sur les stations**

#### Vérification des stations

Les travaux d'échantillonnages sur site peuvent être séparés en deux grandes phases :

- ✓ Localisation des stations sur le terrain (coordonnées GPS) et vérification sous l'eau ;
- ✓ Echantillonnage. La récolte des données porte sur l'habitat (le substrat), le benthos et les poissons ainsi qu'en la réalisation de vidéos et de photos.

### Positionnement

Les coordonnées des stations sont préalablement rentrées dans le GPS (appareil Garmin GPSmap 60CSx), dont la précision est métrique.

Une fois rendue sur place, l'équipe vérifie la concordance entre ces coordonnées et les profondeurs aussi prévues selon les cartes, grâce au sondeur du bateau.

Une reconnaissance en PMT (palmes / masque / tuba, de la surface) est alors effectuée afin de repérer les piquets marquants des transects de la station.

Les plongeurs emmènent à cette occasion une bouée qu'ils attachent au 1<sup>er</sup> piquet (0 m) du 1<sup>er</sup> transect haut (le A), afin de permettre la prise des coordonnées exactes par GPS.

Lorsque les transects sont éloignés les uns des autres, cette manœuvre est répétée pour chacun.

### Matérialisation

La méthode de suivi temporel statistique retenue exige que les échantillonnages soient toujours réalisés sur les mêmes zones.

Cette précision implique la matérialisation physique de la station sous l'eau.

Les stations avaient toutes été matérialisées en 2005 puis vérifiées ou rematérialisées en 2007 & 2008. Elles sont, depuis, entretenues à chaque mission (remplacement des piquets quand nécessaire).

Pour la résistance à l'oxydation, au recouvrement par les organismes marins, ... et faciliter leur perception visuelle sous l'eau, les piquets employés pour les campagnes sont en acier galvanisé dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ✓ Longueur : 2 m,
- ✓ Diamètre : 12 mm,
- ✓ Peinture de protection grise et bande de marquage visuel (20 cm) en haut orange fluo,
- ✓ Une pointe effilée.

Pour placer à bonne distance les piquets, un ruban métré est déroulé.

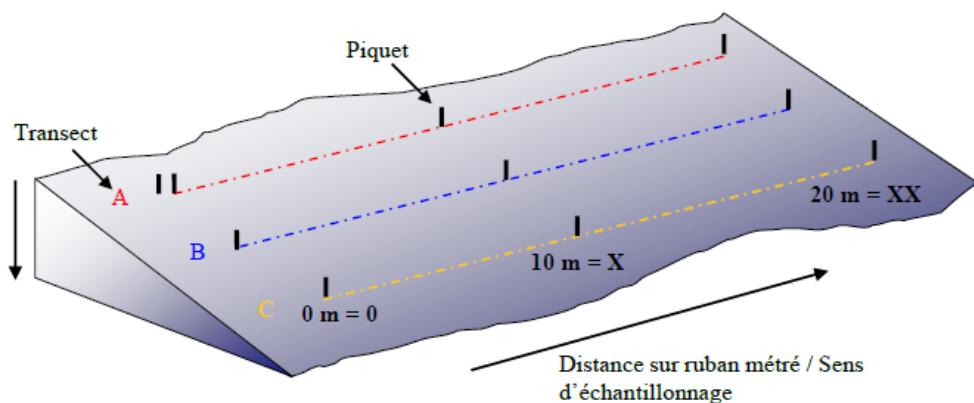
### Les transects de suivi

Pour permettre le suivi des peuplements récifaux et des organismes associés, le suivi est effectué selon des transects (lignes) de 20m de long.

A chaque station, 3 transects de 20m sont positionnés en fonction de la profondeur :

- Sur le haut du tombant (noté A) ;
- Sur le milieu du tombant (noté B) ;
- Sur le bas du tombant (mais au maximum à 20m de profondeur, et à l'exclusion des zones de vase et dans ce cas, le transfert est effectué avant la zone de vase) (noté C).

Pour matérialiser les transects, 3 piquets permanents sont positionnés sur chacun : au départ (soit 0m), à 10m, et à la fin (soit 20m). Par ailleurs, un 2<sup>ème</sup> piquet est posé au point 0m du 1<sup>er</sup> transect (le plus haut).



### Organisation temporelle

L'échantillonnage du substrat étant basé sur la méthode en continu sur une ligne fixe, il est primordial pour la fiabilité du suivi de retrouver les transects placés précédemment et de les entretenir.

Cependant, cette maintenance peut influer sur la biocénose : les mouvements des plongeurs et le bruit occasionné par les coups sur les piquets peuvent perturber la faune pélagique (attraction ou au contraire fuite).

Par ailleurs, selon le substrat, cet effort peut rendre la visibilité très mauvaise du fait de la mise en suspension de sédiments fins du fond.

- **Protocole pour l'étude du substrat**

L'analyse temporelle doit permettre de montrer les variations entre les pourcentages de couverture corallienne, de végétaux, d'éponges, ....

Les pourcentages de substrat biotique et de substrat abiotique doivent aussi bien être mis en évidence. Pour cela, c'est la méthode dite « LIT » qui a été appliquée.

La méthode du Line Intercept Transect (LIT) de English & al (1997) [01] est largement utilisée par les experts locaux pour l'évaluation de l'état des peuplements récifaux et des organismes associés.

Cette méthode est dite à points fixes car seules les espèces et le substrat sous le transect sont notés. Cette méthode permet d'évaluer la variabilité du substrat (suivi environnemental tous les semestres et/ou tous les ans). Cependant le LIT n'est pas représentatif de la biodiversité de la zone car les données prises en compte sont exclusivement celles sous le ruban.

L'évaluation du substrat est faite le long du transect (sous le ruban) selon le principe des classes continues, avec une résolution de 10 cm.

Le principe est de noter à chaque changement de catégorie de substrat (= classe) la distance donnée par le ruban : le diagramme montre les points de transition (D) de chaque catégorie de substrat rencontré sous le transect. La différence entre deux points de transition est la "longueur" correspondante à cette catégorie.

- **Protocole pour l'étude du benthos**

Cet échantillonnage doit permettre de quantifier la richesse spécifique (biodiversité) et de montrer si des changements ont lieu sur des taxons cibles.

Pour cela, c'est la méthode d'observation sur couloirs qui a été appliquée.

Le couloir fait une largeur de 5 m (2.5 m de part et d'autre de chaque transect de 20 m de longueur).

Cette méthode donne une bonne représentation des communautés benthiques (inventaires faune et flore) car une zone importante est prospectée et étudiée (100 m<sup>2</sup> pour chaque transect soit 300 m<sup>2</sup> par station théorique).

#### Inventaire détaillé et détermination au niveau taxonomique

Les taxons cibles retenus sont :

- ✓ Les algues et phanérogames (présence / absence), à déterminer au niveau du genre,
- ✓ Les étoiles de mer, les oursins et les holothuries (abondance), à déterminer au niveau de l'espèce,
- ✓ Les crinoïdes (présence / absence),
- ✓ Les cliones (abondance),
- ✓ Les bénitiers et les trocas (abondance).

Par ailleurs, la densité en organismes dans une zone d'étude étendue est difficile à évaluer précisément et peut conduire à de nombreuses erreurs. Aussi, afin de simplifier les opérations sous-marines et d'éviter les erreurs d'abondance, une échelle de recouvrement de 1 à 5 a été mise en place au sein des groupes faunistiques suivant (détermination au niveau taxonomique le plus bas possible : générique et si possible spécifique) :

- ✓ Scléractiniaires, Millépores, Antipathaires, Gorgones, Stolonifères (coraux durs),
- ✓ Alcyonaires (coraux mous),
- ✓ Algues (macrophytes),
- ✓ Spongiaires,
- ✓ Ascidies,
- ✓ Mollusques (bivalves, gastéropodes, nudibranches),
- ✓ Echinodermes (étoiles de mer, oursins, holothuries, crinoïdes).

Cette échelle d'abondance a été modifiée par rapport à l'échelle d'abondance de English et al, 1997. Elle a été élaborée afin de caractériser l'abondance spécifique ou générique des biocénoses marines.

Ainsi les pourcentages de recouvrement ont été réduits pour les indices (numéroté de 1 à 5) afin de pouvoir décrire les scléractiniaires, les macrophytes et les invertébrés sur l'ensemble de l'échelle.

| ECHELLE | RECOUVREMENT | ABONDANCE (nb individus ou colonies / 100 m <sup>2</sup> ) |
|---------|--------------|--|
| 1       | Rare         | 1  |
| 2       | Faible       | 2 à 10   |
| 3       | Moyen        | 11 à 20  |
| 4       | Fort         | 21 à 41  |
| 5       | Important    | plus de 41   |

Certains genres de scléractiniaires (coraux durs) s'édifient en de grandes colonies de plusieurs mètres carrés (en particulier les formes massives, *Porites* spp., *Lobophyllia* spp., *Platygyra* spp., *Diploastrea heliopora*). Une seule de ces colonies peut ainsi construire un massif atteignant jusqu'à 10 mètres de diamètre. Dans ce cas, le fait d'indiquer le nombre de colonies n'a pas de sens. Pour ces espèces, une échelle paramétrée supplémentaire de 1 à 5 tient compte des mètres carrés colonisés par les colonies sur le couloir (pourcentage de recouvrement).

| ECHELLE | RECOUVREMENT | ABONDANCE (surface / 100 m <sup>2</sup> )                |
|---------|--------------|--|
| 1       | Rare         | < 0.5% (soit < 0.5 m <sup>2</sup> / 100 m <sup>2</sup> ) |
| 2       | Faible       | > 0.5% (soit > 0.5 m <sup>2</sup> / 100 m <sup>2</sup> ) |
| 3       | Moyen        | > 5% (soit > 5 m <sup>2</sup> / 100 m <sup>2</sup> )     |
| 4       | Fort         | > 10% (soit > 10 m <sup>2</sup> / 100 m <sup>2</sup> )   |
| 5       | Important    | > 15% (soit > 15 m <sup>2</sup> / 100 m <sup>2</sup> )   |

#### Evaluation du blanchissement

Si les espèces recensées sont influencées par le blanchissement, elles sont alors mises en valeur dans les tableaux d'inventaire taxonomique par un surlignage de couleur rouge et une échelle de degré de blanchissement (numérotée de B1 à B5) est annotée à côté de l'abondance.

| ECHELLE | DEGRE DE BLANCHISSEMENT    | ABONDANCE (nb individus ou colonies / 100 m <sup>2</sup> ) |
|---------|----------------------------|--|
| B1      | Présence de blanchissement | 1  |
| B2      | Blanchissement faible      | 2 à 10   |
| B3      | Blanchissement moyen       | 11 à 20  |
| B4      | Blanchissement fort        | 21 à 40  |
| B5      | Blanchissement important   | 41 et plus   |

Par ailleurs, une estimation du pourcentage de blanchissement par estimation visuelle est aussi donnée (% de recouvrement sur le couloir de 100 m<sup>2</sup>).

#### Les autres indicateurs à suivre

Les plongeurs relèvent aussi tous les autres indices (négatifs ou positifs) pouvant permettre d'affiner le diagnostic de l'état de santé du milieu, notamment :

- ✓ Les cyanobactéries qui font l'objet d'un suivi de leur abondance, de leur localisation et des substrats recouverts ;
- ✓ Les espèces corallivores (prédatrice de coraux), qui sont particulièrement surveillées ;
- ✓ Les espèces exogènes et/ou envahissantes qui sont recherchées ;
- ✓ Le blanchissement des espèces coraliennes est noté et quantifié, au niveau de tous les taxons observés (B1 à B5) ;
- ✓ Le recouvrement de coraux blanchis est également estimé (pourcentage visuel de

- ✓ blanchissement de la surface récifale étudiée) ;
  - ✓ Les maladies coralliniennes (particulièrement la maladie de la bande blanche et les anomalies de croissance) sont notées au niveau de tous les taxons observés ;
- Les perturbations récifales : dégradations mécaniques et hyper sédimentation sont relevées.

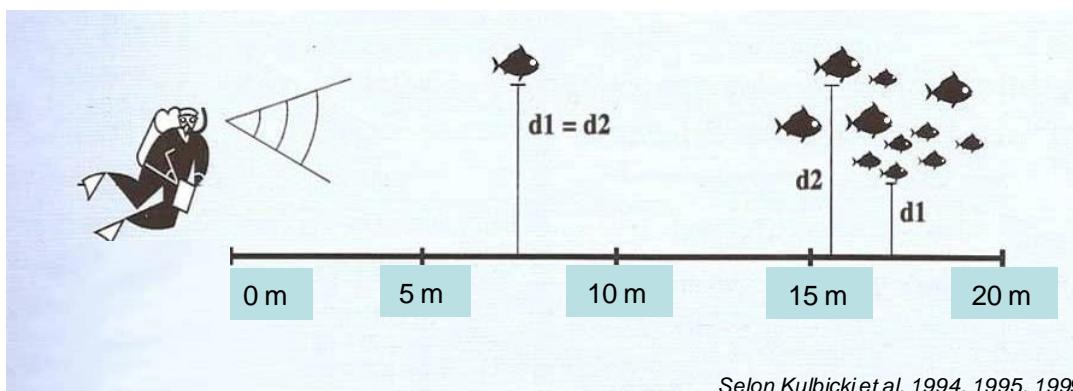
- **Protocole pour l'étude des poissons**

Ce protocole doit permettre d'évaluer les variations de divers paramètres liés à la structure des populations ciblées, en relation avec l'impact potentiel de l'usine et de ses activités ou toute autre cause de changements.

Pour cela, c'est la méthode dite des Transects à Largeur Variable « TLV » qui est appliquée. Les poissons sont échantillonnés par comptage visuel sous-marin : un ou deux plongeurs progressent le long du transect et comptent les espèces retenues de part et d'autre.

Au cours de cette opération les plongeurs notent pour chaque espèce le nombre d'individus et estiment leur taille et leur distance perpendiculaire au transect.

Lorsque les individus d'une même espèce sont en banc, le plongeur note la distance du poisson le plus proche (D1) et la distance du poisson le plus éloigné (D2).



*Selon Kulbicki et al. 1994, 1995, 1999*

Les paramètres de chaque plongée sont notés par la personne de surface, au fur et à mesure. Ils comprennent notamment (liste non exhaustive) :

- ✓ Le numéro de la station ;
- ✓ Le nom du site ;
- ✓ Les coordonnées de la station en degrés, minutes et dixièmes de minute pour la longitude et pour la latitude ;
- ✓ La date de la plongée ;
- ✓ L'heure du début de la plongée sur la station ;
- ✓ Les conditions météorologiques lors de cette mission (vent, force et direction, pluie ou ensoleillement) ;
- ✓ La profondeur maximale et le temps de plongée ;
- ✓ L'horaire des marées et les coefficients ;
- ✓ Le courant, la force approximative et la direction ;
- ✓ La houle ou les vagues et le ressac qui peuvent gêner la mission ;
- ✓ La visibilité ;
- ✓ L'état de la station, la maintenance effectuée et les difficultés ou remarques éventuelles ;
- ✓ La tâche effectuée par l'équipe et par chaque personne.

- **Le traitement des données**

#### Traitement des données pour le substrat

Le principe d'échantillonnage par LIT est de noter à chaque changement de catégorie de substrat (= classe) la distance donnée par le ruban. La différence entre deux points de transition est alors la "longueur" correspondante à cette catégorie.

Le traitement consiste ici à faire le calcul du pourcentage de recouvrement de chaque classe, qui est obtenu par la somme de "ses longueurs" divisée par la longueur du substrat multipliée par 100.

| DISTANCE | LONGUEUR   | CLASSE |
|----------|------------|--------|
| X - D1   | L1 = D1-0  | S      |
| D1 - D2  | L2 = D2-D1 | RC     |
| D2 - D3  | L3 = D3-D2 | S      |
| D3 - D4  | L4 = D4-D3 | MA     |
| D4 - D5  | L5 = D5-D4 | S      |
| D5 - D6  | L6 = D6-D5 | DC     |
| D6 - Y   | L7 = Y-D6  | S      |

#### Traitement des données pour le benthos

La recherche de paramètres écologiques types (et représentatifs) ont été réalisés sur les taxons cibles :

- ✓ Listing au niveau taxinomique demandé ;
- ✓ Richesse spécifique (le cas échéant) ;
- ✓ Abondance (semi-quantitative).

Ces résultats seront comparés entre les transects, les stations et les sites.

Par ailleurs, afin de pouvoir évaluer rapidement le changement d'état d'une station d'une mission à une autre (recrutement, mortalité, blanchissement et abondance), un code couleur simple est établi.

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Nouvelle espèce recensée</b> | Recrutement si la colonie est juvénile et/ou nouvelle espèce recensée dans le couloir ou la zone prospectée par rapport à la dernière mission |
| <b>Mortalité</b>                | Espèce absente dans le couloir par rapport à la dernière mission  |
| <b>Blanchissement</b>           | Espèce influencée par le blanchissement et de couleur blanche   |
| <b>Espèce cible</b>             | Espèce cible (biocénoses benthiques hors coraux durs)   |
| <b>Echelle (1 à 5)</b>          | Augmentation de l'abondance par rapport à la dernière mission   |
| <b>Echelle (1 à 5)</b>          | Diminution de l'abondance par rapport à la dernière mission   |
| <b>Echelle (1 à 5)</b>          | Pas de changement de l'abondance par rapport à la dernière mission  |

La restitution des données comprend donc aussi :

- ✓ La liste taxonomique des biocénoses benthiques (liste conservatrice) ;
- ✓ Les tableaux (biodiversité) des groupes biotiques par sites, stations et transects ;
- ✓ Les tableaux (abondance) des groupes biotiques par transect ;
- ✓ Les tableaux de variations spécifiques des biocénoses et de l'état de santé des coraux scléractiniaires entre 2 missions ;
- ✓ Les particularités et commentaires des biocénoses benthiques ;
- ✓ La liste d'espèces classées sur la liste rouge de l'IUCN ;
- ✓ L'analyse des indicateurs de l'état de santé des récifs :
  - a) Coraux scléractiniaires (recrutement, mortalité, maladies) ;
  - b) Blanchissement corallien en termes de nombre d'espèces et de recouvrement (en %) ;
  - c) Espèces cibles (a minima Cyanobactéries, *Drupella cornus*, *Acanthaster planci*, *Culcita novaeguineae*, *Cliona orientalis* et *C. jullieni*).

Les données sont comparées aux missions précédentes.

La grille de lecture des tableaux de variations entre 2 missions (mission actuelle vs mission précédente) est présentée dans le tableau ci-après. Pour cette étude, il est fait une différence entre les biocénoses et les coraux.

| <b>Glossaire des tableaux comparatifs de l'évolution de biodiversité, d'abondance et de l'état de santé</b> |   |
|---|---|
| <b>Biocénoses</b>   | Ensembles des espèces vivantes coexistant dans un espace défini       |
| <b>Biocénoses*</b>  | Englobe l'ensemble des espèces benthiques hors Coraux* à exosquelette |

|   |   |
|---|---|
| <b>Coraux*</b>  | Coraux à exosquelette (scléractiniaires, millépores, antipathaires, gorgones, stolonifères)   |
| <b>n</b>  | Nombre d'espèce   |
| <b>i</b>  | Degré d'abondance compris entre 1 et 5<br>(Échelle semi-quantitative relative au nombre de colonie par unité de surface)                      |
| <b>A</b>  | Abondance (nombre de colonie par unité de surface)  |
| <b>B</b>  | Blanchissement (nombre de colonies blanchies par unité de surface)  |
| <b>Genre espèce</b>   | Identification se référant à la liste taxonomique   |
| <b>sp.</b>  | Spécimen sans identification spécifique   |
| <b>spp.</b>   | Plusieurs spécimens du même genre mais pas de la même espèce sans identification spécifique   |
| <b>• Evolution de la richesse spécifique des Coraux* et des Biocénoses*</b> |   |
| <b>Genre sp. (+n spp.)</b>  | n espèce(s) du genre cité ont nouvellement été recensée(s)  |
| <b>Genre sp. (-n spp.)</b>  | n espèce(s) du genre cité ont disparu   |
| <b>• Variation d'abondance « A »</b>  |   |
| <b>Ai</b>   | L'espèce est abondante au degré « i » compris entre A1 à A5   |
| <b>ΔAi /+ x</b>   | L'espèce est abondante au degré « i » mais a <b>augmenté d'abondance</b> de «+x» degré(s) depuis la mission précédente                        |
| <b>ΔAi /- x</b>   | L'espèce est abondante au degré « i » mais a <b>diminué d'abondance</b> de «-x» degré(s) depuis la mission précédente                         |
| <b>• Blanchissement corallien « B »</b>                                     |   |
| <b>n blanchies</b>  | Nombre d'espèce(s) blanchie(s)  |
| <b>% d'espèces blanchies</b>  | (n espèces scléractiniaires blanchies / n espèces scléractiniaires)*100   |
| <b>Bi</b>   | L'espèce est blanchie au degré « i » compris entre B1 à B5  |
| <b>• Evolution du nombre d'espèce(s) blanchie(s)</b>                        |   |
| <b>N</b>  | <b>Espèce nouvellement blanchie</b> depuis à la mission précédente  |
| <b>+n spp. B*</b>   | Augmentation du nombre d'espèces blanchies au sein d'un genre   |
| <b>-n spp. B*</b>   | Diminution du nombre d'espèces blanchies au sein d'un genre   |
| <b>• Evolution du degré de blanchissement</b>                               |   |
| <b>ΔB +i</b>  | Le blanchissement de l'espèce a augmenté de « i » degré(s) depuis la mission précédente (le degré actuel apparaît dans les espèces blanchies) |
| <b>ΔB -i</b>  | Le blanchissement de l'espèce a diminué de « i » degré(s) depuis la mission précédente (le degré actuel apparaît dans les espèces blanchies)  |
| <b>∞</b>  | Espèce toujours blanchie mais pas de changement par rapport à la dernière mission   |
| <b>Øβ</b>   | L'espèce n'est plus blanchie par rapport à la mission précédente  |

L'approche statistique s'est intéressée à la variation de la biodiversité  $\alpha$  dans le temps, en considérant que la biodiversité  $\alpha$  d'une station la caractérise.

Ce rapport présente les résultats obtenus lors de la dernière mission sur le peuplement benthique (coraux à exosquelette, invertébrés hors coraux durs et macrophytes) et les comparent aux résultats des missions précédentes qui lui sont comparables.

Deux analyses statistiques sont proposées : par Anovar et le test de Friedman.

ANOVAR (comparaisons temporelles) : La prise en considération de l'ensemble des transects et stations de la zone donne une série statistique exploitable et permet une analyse temporelle. Toutefois, la puissance de cette analyse est lourdement entravée :

- Par l'amélioration du protocole au fur et à mesure des missions,
- Par un choix de stations très hétérogènes : baie de Prony *versus* canal Woodin et canal de la Havannah. Les stations du canal de la Havannah montrent également une grande hétérogénéité des paramètres environnementaux (stations sur des bancs à fort courant, stations exposées aux alizés et d'autres au contraire protégées à plus faible hydrodynamisme).

Test de Friedman (test de rang) : Le test de Friedman a dans le cas présent plus d'intérêt que celui de Kruskal & Wallis. Ce test, appelé «test en blocs aléatoires complets», a pour préalable d'ordonner les résultats des différents traitements à l'intérieur de chaque bloc préétablis.

Ici, sera considéré que les « traitements » sont les conditions environnementales propres à chacune des années de la série historique et que les « blocs » sont les transects qui sont chaque année réévaluée, et dans ce cas, ce sera une analyse en colonnes :

$$\chi^2_{\text{obs}} = 12/pq(p+1) \cdot \sum Y_i^2 - 3q(p+1)$$

*p et q désignant respectivement le nombre d'années (donc de colonnes) et le nombre de transects (donc de lignes). Le degré de liberté  $ddl = p-1$  pour l'analyse par années.*

Les données quantitatives sont obtenues sans réplicat et sont donc sans intervalle de confiance. Les stations ne peuvent donc être comparées individuellement, ni entre elles, ni d'une année sur l'autre. Seule la considération de l'ensemble des stations de la zone comme une série statistique permet le calcul d'un intervalle de confiance. Avec ce subterfuge la comparaison temporelle de la zone (et uniquement temporelle) peut alors être faite. Toutefois, la puissance de cette analyse est lourdement entravée par l'hétérogénéité des stations et les fortes variances que cette hétérogénéité entraîne.

#### Traitements des données pour les poissons

Les résultats des comptages par TLV reprennent la nomenclature et l'orthographe des espèces, des genres et des familles de Randall J.E. ou Fish Base.

| FAMILLES           | ABREVIATIONS        | FAMILLES       | ABREVIATIONS        | FAMILLES          | ABREVIATIONS |
|--------------------|---------------------|----------------|---------------------|-------------------|--------------|
| Acanthuridae       | Aca                 | Epinephelinae  | Epi<br>(Serranidae) | Ophidiidae        | Oph          |
| Anthiinidae        | Ant<br>(Serranidae) | Fistulariidae  | Fist                | Ostraciidae       | Ost          |
| Apogonidae         | Apo                 | Gobiidae *     | Gob                 | Pinguipedidae     | Pin          |
| Atherinidae        | Ath                 | Grammistidae   | Gra<br>(Serranidae) | Platacidae        | Pla          |
| Aulostomidae       | Aul                 | Haemulidae     | Hae                 | Plesiopidae       | Ple          |
| Balistidae *       | Bal                 | Holocentridae  | Hol                 | Pomacanthidae     | Poc          |
| Blenniidae *       | Ble                 | Kyphosidae     | Kyp                 | Pomacentridae *   | Pom          |
| Caesionidae        | Cae                 | Labridae *     | Lab                 | Priacanthidae     | Pri          |
| Canthigasteridae * | Can                 | Latridae       | Lat                 | Pseudochromidae * | Pse          |
| Carangidae         | Car                 | Leiognathidae  | Lei                 | Ptereleotridae    | Pte          |
| Carcharhinidae     | Cac                 | Lethrinidae    | Let                 | Scaridae          | Sca          |
| Centriscidae       | Cen                 | Lutjanidae     | Lut                 | Scombridae        | Scom         |
| Chaetodontidae     | Cha                 | Malacanthidae  | Mal                 | Scorpaenidae *    | Sco          |
| Cirrhitidae        | Cir                 | Microdesmidae  | Mic                 | Siganidae         | Sig          |
| Dasyatidae         | Das                 | Monacanthidae  | Mon                 | Sphyraenidae      | Sph          |
| Diodontidae        | Dio                 | Mullidae       | Mul                 | Synodontidae      | Syn          |
| Dussumieriidae     | Dus                 | Muraenidae     | Mur                 | Tetraodontidae    | Tet          |
| Echeneidae         | Ech                 | Myliobatidae   | Myl                 | Uranoscopidae     | Ura          |
| Ephippidae         | Eph                 | Nemipteridae * | Nem                 | Zanclidae         | Zan          |

*Les familles retenues par la DENV sont en caractères gras*

*\* Familles dont les espèces ne sont pas toutes retenues au cahier des charges*

La densité et la biomasse des poissons sont calculées selon les formules théoriques suivantes :

- Densité (poissons/m<sup>2</sup>) = 
$$D = (2L)^{-1} \sum_{i=1}^p n_i d_i^{-1}$$

- Biomasse (g/m<sup>2</sup>) = 
$$W = (2L)^{-1} \sum_{i=1}^p w_i d_i^{-1}$$

Où :

- ✓ *L : longueur du transect (20 m)*
- ✓ *ni : nombre d'individus de l'espèce i*
- ✓ *wi : poids de l'espèce i (g) (de l'espèce i : donc de tous les individus i de cette espèce)*
- ✓ *di : distance moyenne de l'espèce i au transect (m)*
- ✓ *p : nombre d'espèces.*

Le poids des individus (en g) a été estimé d'après leur taille en utilisant une relation d'allométrie taille-poids, du type :  $w_i = a l_i^b$

Où :

- ✓ *li = longueur du poisson*
- ✓ *a et b = variables*

Ces variables sont des coefficients mis au point par Kulbicki & al. [15] pour environ 350 poissons du lagon. Ils sont utilisés couramment et notamment par la CPS dans leur logiciel de traitement.

#### Exemple de calcul pour « poisson »

| Spécie                       | Nombre (ni) | Longueur (li) cm | Poids (wi) g | D 1 | D2  | Surf m <sup>2</sup> | Densité (D) / m <sup>2</sup> | Biomasse (W) g/m <sup>2</sup> | a     | b    |
|------------------------------|-------------|------------------|--------------|-----|-----|---------------------|------------------------------|-------------------------------|-------|------|
| <i>Pomacentrus aurifrons</i> | 20          | 3                | 15,52        | 1   | 1,5 | 25                  | 0,8                          | 0,621                         | 0,028 | 3,02 |

ni = nombre de poissons observés de cette espèce = 20

li = longueur moyenne de chaque individu = 3 cm

wi = poids de tous les individus de cette espèce =  $(0.028 * 3^{3.02}) * 20 = 15.52$  g

D1 et D2 sont les distances minimale et maximale des individus observés = 1 m et 1.5 m

Surf = surface d'échantillonnage =  $di * L = (1+1.5) / 2 * 20 = 25$  m<sup>2</sup>

D = densité eg. le nombre de poissons par m<sup>2</sup> = 20 / 25 = 0.8 individu au m<sup>2</sup>

W = biomasse = 15.52 / 25 = 0.621 g/m<sup>2</sup>

La stabilité spatiale et temporelle des résultats sur la zone est alors testée par des analyses paramétriques (ANOVA) et des analyses non-paramétriques de type  $\chi^2$  de Pearson et dérivés (tests de rangs de Friedman et de Kruskal-Wallis).

#### Présentation des données

Les données recueillies sont ensuite présentées par station avec un rappel des résultats des précédentes missions.

Chaque fiche-station se décline selon 4 tableaux :

- ✓ Un premier tableau donne les résultats quantitatifs obtenus sur les TLV (Densité et Biomasse/m<sup>2</sup>) et la biodiversité relative à la liste du cahier des charges de la DENV (désormais DDDT).

Ce tableau présente une moyenne pour la station.

En effet, il a été démontré au cours des précédentes missions que la proximité des transects les uns par rapport aux autres ne permettait pas d'isoler dans le peuplement de la station, les individus par tranche bathymétrique et donc par transect. La majorité des espèces, notamment les plus grosses (loches, dawas, carangues, etc.), n'ont pas de préférence bathymétrique sur l'intervalle de profondeurs des stations, c'est-à-dire entre 4 et 20 m. Seules de petites espèces sont inféodées à la profondeur – essentiellement entre la surface et 5 m et au-delà de 5 m – mais la plupart d'entre elles ne figurent pas sur la liste de la DDDT (gobies, blennies, syngnathes, ...).

- ✓ Un 2<sup>ème</sup> tableau donne l'ensemble des espèces.

- ✓ Un 3<sup>ème</sup> tableau regroupe les espèces (liste DDDT) en familles et donne une comparaison des structures par famille depuis 2007.

Attention : Fort des remarques de la mission INERIS, cette comparaison a été modifiée. Celle-ci se faisait à l'aide d'un  $Khi^2$  de Pearson global, en ce sens qu'il portait sur l'ensemble des données obtenues depuis 2007. Le tableau ainsi analysé comportait un grand nombre de 0 et un grand nombre de valeurs < 5, soit deux travers qui nuisent à la signification du test.

Nous procéderons dorénavant à une transformée de variables en mettant à profit la série de données obtenue depuis 2007, et cela de la manière suivante :

Supposons qu'en octobre 2019, 13 espèces de Pomacentridés aient été observées sur une station particulière Sti et que sur toute la série historique 55 espèces aient été observées sur cette Sti - bien que le lagon néocalédonien en contienne 93. La valeur 13 sera alors transformée en la rapportant à son maximum possible (55) soit 23,6 (%).

En revanche, s'il s'agit des Siganidae, qui ne sont que 12 espèces en Calédonie et 10 dans le sud, à supposer que sur cette même Sti, 6 aient été dénombrées le même mode de transformation aboutira à la valeur 60 (%).

Notons que ces nouvelles valeurs ne sont pas de véritables % ce qui obèrera l'utilisation raisonnable d'un test de  $Khi^2$ . En effet, elles ne correspondent pas à des pourcentages pour la mission j à la station i, mais pour l'item Pomacentridae, Siganidae, etc., à la Sti... leur somme ne fait d'ailleurs pas 100 sur la Sti. Ces valeurs sont donc indépendantes et répondent aux critères d'utilisation du test de  $Khi^2$ .

En substance cette transformation a plusieurs avantages :

1° - Elle gomme les disparités naturelles entre familles. En effet, dans l'exemple précédent 13 espèces de Pomacentridés a l'air d'être une valeur forte par rapport à la valeur 8 des espèces de Siganidae. Mais en fait, si l'on considère que ces dernières ne peuvent pas dépasser 10 sur notre aire de surveillance et même 12 pour le lagon calédonien tout entier, alors que les Pomacentridés sont 55 sur cette aire de surveillance et 93 sur l'ensemble du lagon, il apparaît alors que les Siganidae sont mieux représentés que les Pomacentridés... ce qui est correctement traduit par la nouvelle variable.

2° - Elle réduit considérablement le nombre de zéros et de valeurs faibles (i.e. < 5), et écarte ainsi le risque d'avoir une matrice de données dégénérées.

3° - Elle procure des valeurs indépendantes qui peuvent donc être traitées par des tests statistiques.

- ✓ Un 4<sup>ème</sup> tableau reprend l'historique de l'ensemble des données quantitatives auquel fait suite leurs représentations graphiques.

### Comparaison des données

Des indices calculés à partir des paramètres de densité, de biomasse et de biodiversité permettent une appréciation globale de la qualité du peuplement. Ce qui permet de proposer une cotation à 12 niveaux tant pour les stations que pour les missions.

| CODES 1 (MAUVAIS) |       | CODES 2 (MÉDIOCRE) |       | CODES 3 (BON)   |       | CODES 4 (EXCELLENT) |       |
|-------------------|-------|--------------------|-------|-----------------|-------|---------------------|-------|
| Valeur d'Indice   | Notes | Valeur d'Indice    | Notes | Valeur d'Indice | Notes | Valeur d'Indice     | Notes |
| 1,00              | 1     | 1,75               | 4     | 2,50            | 7     | 3,25                | 10    |
| 1,25              | 2     | 2,00               | 5     | 2,75            | 8     | 3,50                | 11    |
| 1,50              | 3     | 2,25               | 6     | 3,00            | 9     | ≥ 3,75              | 12    |

### 1.3.7 Méthode de suivi des herbiers de la baie Kwé

Une première mission a été effectuée en avril 2014 et a permis de réaliser :

- ✓ Le parcours de toute la baie afin de déterminer les grandes formations présentes ;
- ✓ La première description générale, avec prise de points (ou de tracés) GPS des zones remarquables, des limites, ... ;
- ✓ Le repérage pour situer la radiale traversant chaque herbier et positionner les stations ;
- ✓ La matérialisation des quadrats (1 à chaque station) ;
- ✓ La description des communautés benthiques et des peuplements de poissons des zones remarquables (composées d'herbiers) ;
- ✓ L'échantillonnage des quadrats.

Les stations sont positionnées le long d'une radiale traversant chaque herbier et perpendiculaire à la terre.

L'intérêt des études biologiques est de pouvoir comparer les évolutions du milieu dans le temps. Cette méthode de suivi temporel statistique exige que les échantillonnages soient toujours réalisés sur les mêmes zones. Cette précision a impliqué la matérialisation physique des quadrats (généralement 1 par station) sous l'eau.

Pour cela des piquets ont été plantés dans le sol en formant un carré délimitant les 4 angles des quadrats. Les quadrats retenus ont comme dimension 50 X 50 cm et possèdent des séparations, verticalement et horizontalement tous les 10 cm, qui forment en tout 25 carrés de 10 X 10 cm soit 100 cm<sup>2</sup> (0.01 m<sup>2</sup>) chacun. Afin d'obtenir des réplicas, 9 carrés sont échantillonnés à chaque fois (soit une surface de 0.09 m<sup>2</sup>).

L'échantillonnage consiste à compter tous les pieds de phanérogames présentes et de les déterminer, ainsi que de noter les autres organismes inclus dans ce périmètre.

Photo 1 : Carré servant de quadrat pour le suivi des herbiers



## 2 BILAN DES DONNEES DISPONIBLES

### 2.1 Bilan des données historiques

Le tableau 8 dresse la liste des campagnes historiques réglementaires de suivi du milieu marin.

Tableau 8 : Rappel des campagnes historiques de suivi du milieu marin

|  |   |
|--|---|
| <b>Caractéristiques physico-chimiques de l'eau de mer et de la structure de la colonne d'eau</b> | Rescan, Supplemental Baseline Technical Report : Physical Oceanography (octobre 2000)<br>Supplmental Baseline Technical Report : Marine Environment (novembre 2000)   |
|  | Caractérisation physico-chimique des eaux sur 18 stations - IRD (2005) (Convention Goro Ni/IRD n°1142)  |
|  | Etat de référence de la qualité physico-chimique des eaux du canal de la Havannah et de la baie de Prony sur 18 stations - IRD (2007) (Convention Goro Ni/IRD n°1312)   |
|  | Campagnes de suivi réalisées par Vale NC (AEL) : mars 2009, août 2009, mars 2010, août 2010, mars 2011, août 2011, mars 2012, août 2012, mars 2013, août 2013, mars 2014, août 2014, mars 2015, août 2015, mars 2016, août 2016, avril 2017, août 2017, mars 2018, août 2018, mars 2019, août 2019, février 2020, août 2020<br>Campagnes de suivi réalisées par PRNC (AEL) : avril 2021, août 2021  |
| <b>Caractérisation des sédiments</b>   | Rescan (2000)   |
|  | Apports sédimentaires à l'embouchure du creek de la rade Nord en baie de Prony - IRD (2006)   |
|  | Etat de référence de la qualité physico-chimique des eaux et niveaux de concentration des métaux dans les sédiments sur 18 stations - IRD (2006) (Convention IRD/Goro Ni n°9135 AO)   |
|  | Etat de référence de la distribution superficielle des sédiments, flux sédimentaires et taux d'accumulation dans la baie de Prony et dans la baie Kwé - IRD (2007)  |
|  | Campagnes de suivi effectuées par Vale NC (AEL) : 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020<br>Campagnes de suivi effectuées par Prony Resources (AEL) : 2021  |
| <b>Caractérisation des éco-systèmes marins</b>   | Caractérisation des milieux marins dans la région de Prony - Pierre Thollot/Laurent Wantiez (1994)  |
|  | Evaluation environnementale du projet Goro Nickel Milieu marin - Rescan/ACREM/A2EP (août 2000)  |
|  | Caractérisation des communautés biologiques corallieennes dans le cadre du projet Goro Nickel - ACREM/Sébastien Sarramegna (juillet 2000)   |
|  | Caractérisation du milieu marin sur 15 stations - Rescan/ACREM (avril 2004)   |
|  | Caractérisation des communautés marines biologiques autour du futur émissaire du projet Goro Nickel - Sabrina Virly/Pierre Laboute (mai 2005)   |
|  | Caractérisation des communautés marines biologiques sur 6 stations du canal de la Havannah - Pierre Laboute (juillet 2005)  |
|  | Etat de référence des peuplements récifaux et poissons associés en baie de Prony et dans le canal de la Havannah - A2EP/ACREM (août 2005)   |
|  | Expertise en baie de Prony - Pierre Laboute (août 2005)   |
|  | Etat de référence des habitats coralliens le long du tracé de l'émissaire en baie Kwé et canal de la Havannah - Melanopus (mars 2007)   |
|  | Caractérisation du milieu marin le long du tracé de l'émissaire - Soprone (mai 2007)  |
|  | Etat biologique de 5 stations sur le tracé de l'émissaire - Aqua Terra/ACREM (novembre 2007)  |
|  | Suivi de l'état des communautés corallieennes en baie de Prony et canal de la Havannah - A2EP (décembre 2007)   |
|  | Campagnes de suivis réalisées par Vale NC sur l'état des communautés corallieennes et des populations associées en baie de Prony et dans le canal de la Havannah - Aqua Terra : octobre 2008, juin 2009, mars 2010, août 2010, mars 2011, août 2011, mars 2012, octobre 2012, mars 2013, septembre 2013, mars 2014, octobre 2014, mars 2015, octobre 2015, avril 2016, novembre 2016, avril 2017, septembre 2017, mai 2018, novembre 2018, avril 2019, octobre 2019, mai 2020, octobre 2020<br>Campagnes de suivis réalisées par PRNC : mai 2021, novembre 2021 |
| <b>Caractérisation des herbiers en baie Kwé</b>  | Herbier de la baie Kwé : Etude des phanérogames dans quadrats - Aqua Terra (avril 2017, juin 2020)  |
| <b>Suivi des concentrations en manganèse et autres métaux dans le champ proche du diffuseur</b>  | Suivi semestriel des rejets d'effluents réels via le diffuseur depuis 2010  |

## 2.2 Bilan des données disponibles pour 2021

Au cours de l'année 2021, 100% du plan de suivi réglementaire du milieu marin prescrit dans les arrêtés d'autorisation a été réalisé.

Les campagnes de suivi réalisées sont les suivantes :

- ✓ Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau de mer de la zone Sud du lagon de Nouvelle-Calédonie ;
- ✓ Suivi des densités de flux verticaux de particules dans le canal de la Havannah, la baie Kwé et la rade Nord de Prony ;
- ✓ Suivi de la station ST16 : évolution physico-chimique de la colonne d'eau et géochimie des sédiments récents ;
- ✓ Suivi des concentrations en manganèse et nickel dans le champ proche du diffuseur ;
- ✓ Suivi de l'état des peuplements récifaux et des organismes associés ;
- ✓ Suivi de l'évolution physico-chimique et géochimique des sédiments marins de surface.

## 3 PRESENTATION DES RESULTATS DE SUIVI DU MILIEU MARIN

### 3.1 Etats de référence et tendances évolutives

Concernant le suivi du milieu marin, il n'y a pas de dépassement de seuils réglementaires proprement dit. En effet, il ne s'agit pas d'émissions sujettes à des seuils<sup>1</sup> mais de la surveillance de la santé des écosystèmes et de la qualité du milieu récepteur (eau et sédiments) par rapport à leur état de référence et par comparaison avec des zones témoins.

La méthode de suivi BACI (Before/After & Control/Impact) est appliquée.

A noter que le guide ZoNeCo/CNRT précise « qu'il est impossible de donner une grille de lecture de valeurs seuils, c'est la variabilité temporelle (saisonnière et inter annuelle) ou bien spatiale des valeurs qui permettra de se prononcer sur la signification des résultats après une mission de suivi. Pour mettre en évidence un changement significatif, cette variabilité est une information nécessaire à connaître et affiner au fur et à mesure des années de suivis ».

### 3.2 Résultats des suivis de 2021, et interprétations

#### 3.2.1 Résultats du suivi de la qualité physico-chimique de l'eau et de la structure de la colonne d'eau de mer

##### 3.2.1.1 Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2021

Le rapport de « suivi de la qualité physico-chimique de l'eau de mer de la zone Sud du lagon de Nouvelle-Calédonie – 1<sup>er</sup> semestre 2021 », présentant les résultats détaillés de la campagne, est disponible en annexe 1.

La campagne a été effectuée du 20 au 22 avril 2021, correspondant à la « saison chaude », et a été marquée par de fortes précipitations avant la campagne mais nulles durant la campagne.

- ✓ Les profils des variables physico-chimiques mettent en évidence une influence certaine des apports d'eau douce provenant des creeks et rivières. Cela est clairement visible au niveau des baies : ST03, ST06, ST15. Elles ne sont néanmoins pas systématiquement en lien avec des valeurs de turbidité plus importantes, mais de nature biologique.

<sup>1</sup> *Le guide pour le suivi de la qualité du milieu marin en Nouvelle-Calédonie, élaboré en 2011 par ZoNéCo/CNRT présente des grilles de lecture et des références bibliographiques pour chaque type d'indicateur. Ce guide est actuellement en cours de révision.*

- ✓ La fluorescence n'apparaît quant à elle liée ni aux profils de salinité, ni de turbidité, mais exprime dans le canal de la Havannah, l'entrée probable des masses océaniques influencées par le récif barrière (ST07).
- Les concentrations en éléments majeurs, stables dans l'eau de mer, ainsi que le pH restent semblables aux campagnes précédemment effectuées et sont homogènes entre les différentes zones.
- Les concentrations en MES ne sont pas homogènes dans la zone d'étude ; on obtient des valeurs entre des concentrations inférieures à 0,1 mg/L et des concentrations maximales de presque 3 mg/L. Les plus fortes valeurs sont observées dans les eaux de surface des stations des baies.
- Les plus fortes concentrations en nitrates et nitrites sont observées principalement sur les stations proches des cours d'eau indiquant les influences terrigènes. C'est également le cas pour les concentrations en ammonium. On retrouve malgré tout des concentrations proches des maxima pour ces éléments au niveau des stations du canal de la Havannah.  
Les concentrations en ammonium et phosphate présentent des répartitions similaires avec des maximums mesurés à mi-profondeur des stations côtières et/ou au droit des embouchures.  
Les concentrations en silicates montrent clairement des concentrations maximales sur les stations situées au droit des embouchures.
- Les concentrations en matières organiques ne semblent pas clairement associées à l'influence terrigène. Aucun gradient côte-large n'est franchement observable pour cette campagne.  
Les concentrations en chlorophylle-a présentant de forts écarts entre les concentrations des différents paliers de profondeur.
- Les métaux se distribuent selon un gradient côte-large et surface-fond traduisant l'influence des apports terrigènes comme conséquence des pluies, et avec des niveaux de concentrations plus faibles à l'Est de la zone.  
Aucune évolution n'est observable concernant la tendance temporelle des concentrations en métaux dissous.

En conclusion, de manière globale, cette première campagne permet de mettre en évidence une influence certaine des apports d'eau douce provenant des creeks sur l'ensemble de la zone. Ces influences sont surtout décelables au niveau des baies avec des faibles valeurs de salinité et une turbidité plus importante en profondeur.

### ***3.2.1.2 Résultats du 2ème semestre 2021***

Le rapport de « suivi de la qualité physico-chimique de l'eau de mer de la zone Sud du lagon de Nouvelle-Calédonie – 2<sup>ème</sup> semestre 2021 », présentant les résultats détaillés de la campagne, est disponible en annexe 2.

Cette campagne s'est déroulée du 03 au 05 août 2021, pendant la « saison fraîche ». Cette campagne a été caractérisée par un faible cumul de précipitations avant et pendant la période d'échantillonnage.

- Malgré les faibles pluies, on constate toutefois l'influence des apports en eau douce au niveau des stations ST06 et ST15, où les valeurs de salinité sont plus faibles et en adéquation avec des valeurs de turbidité plus importantes entre 5 et 10m de profondeur.
- Les concentrations en pH et en éléments majeurs restent identiques aux campagnes précédentes.
- Des concentrations en MES supérieures à la moyenne sont enregistrées sur les stations situées à l'Ouest de la zone d'étude alors que l'on constate l'inverse sur la partie Est.
- Les concentrations en NOx les plus élevées sont mesurées en surface des stations à proximité des cours d'eau avec une valeur max établie à 1,62 µmol/L sur la station ST15.
- L'ammonium se distribue selon un axe Est-Ouest avec une prédominance dans la zone orientale d'influence océanique.
- Les plus fortes concentrations en phosphates sont quant à elles mesurées dans la partie occidentale, aussi bien aux stations d'influence terrigène qu'océanique. C'est le même cas pour les silicates.
- Les concentrations en matières organiques ne montrent pas de claire influence terrigène.

Les concentrations en chlorophylle diminuent avec la distance à la côte. Aucun effet marquant n'est à signaler.

### **Résultats des campagnes de suivis sur la station St16 :**

Le suivi, consultable en annexe 3, a été effectué par AEL.

Les échantillonnages de la colonne d'eau se sont déroulés aux dates suivantes :

- 2 campagnes semestrielles : 22 avril et 03 août 2021.
- 2 campagnes trimestrielles : 29 juin et 9 novembre 2021.

Le prélèvement de la carotte sédimentaire a été effectué le 7 mai 2021.

- **Résultats du suivi de la colonne d'eau**

La qualité physico-chimique des masses d'eau à cette station subit une forte influence terrigène ponctuelle, qui s'explique peut-être par la lixiviation des sols lors des épisodes pluvieux.

Les résultats des concentrations en MES ne permettent pas de mettre en évidence un quelconque gradient sur la profondeur.

Comme pour les précédentes années, aucune détection en hydrocarbures totaux supérieure à la limite de quantification de la méthode n'a été observée.

Les niveaux de concentrations en éléments majeurs, pH, carbonates ne montrent aucune tendance particulière, mis à part une augmentation des concentrations en Co, Cr(VI), Cu, Ni dans la couche de surface liée à des fortes pluies et un lessivage des sols avant la campagne d'avril 2021.

- **Résultats de la couche sédimentaire récente**

Les concentrations totales en Co, Cr, Fe, Ni quel que soit l'horizon sont supérieures à celles mesurées lors de la campagne de l'Etat de Référence 2010.

Les concentrations en Ca et Mn fluctuent autour des valeurs de référence respectives. Les concentrations en Cu et Zn sont très faibles.

En ce qui concerne les évolutions temporelles des concentrations par rapport à l'état de référence de 2010, les fractions réductibles et résiduelles des 5 éléments latéritiques suivants sont à la hausse, confirmant l'augmentation des apports terrigènes au niveau de cette station : Co, Cr, Ni, Fe, Mn. Toutefois, ces concentrations n'influencent pas sur les concentrations en métaux disponibles.

Enfin, les concentrations de S échangeable et lixiviable obtenues lors de cette campagne sont semblables à celles mesurées depuis 2011.

### **3.2.2 Résultats du suivi de l'état des peuplements récifaux et des organismes associés**

Les campagnes de suivi sont effectuées par 3 experts en biologie marine : AQUA TERRA, ACREM pour la partie ichtyologique et BIOCENOSE MARINE pour la partie benthique.

#### **3.2.2.1 Résultats du 1er semestre 2021**

Le rapport complet « Suivi de l'état des peuplements récifaux et organismes associés en baie de Prony et canal de la Havannah-mai 2021 » est disponible en annexe 4.

La campagne s'est déroulée en mai 2021.

Les 12 stations ont pu être échantillonnées. La station ST10, située dans la réserve intégrale Yves Merlet et dont le suivi a fait l'objet d'une demande d'autorisation spécifique délivrée par la province Sud, a également pu être inspectée au cours des 2 campagnes de 2021. Cette station est considérée comme une véritable station de référence puisqu'elle n'est soumise à aucun facteur anthropique direct.

La zone d'étude est composée de divers biotopes bien diversifiés (récifs coralliens variés et pentes sédimentaires à massifs coralliens) tant au niveau faune que flore. Le réseau de stations est sous influence potentielle de facteurs anthropiques, et de facteurs perturbateurs naturels (houle, ressac,

courant, dessalure, ...) ainsi que des événements climatiques et dépressionnaire exceptionnels. En 2021, le passage de deux cyclones (Lucas et Niran) en début d'année a eu un impact sur l'état de santé des récifs coralliens.

La conjugaison de l'ensemble de ces facteurs entraîne dans le temps des réactions en chaîne comme la remobilisation du matériel corallien le long des pentes récifales, le développement de cyanobactéries, d'algues, de turf et d'espèces prédatrices de corail, l'hyper sédimentation, les lésions corallienes, ...

- **Analyse du substrat**

Globalement, pour cette campagne, les pourcentages de chacune des composantes du substrat sont stables par rapport à la mission précédente, mais des variations qui peuvent être importantes pour certaines, peuvent quand même être relevées localement.

Le taux de recouvrement des coraux scléractiniaires est en baisse de près de 3% (18,06% vs 20,98%). Le recouvrement en cyanobactéries est en légère hausse : 5 transects sont concernés avec un taux à 0,5% et 3,5%.

L'état de santé des 2 stations fortement dégradé depuis la prolifération d'*Acanthaster planci* (ST01 et ST04) est toujours stationnaire.

On constate par ailleurs que les stations ST10 et ST12 ont été fortement dégradées par l'hydrodynamisme créé lors des phénomènes dépressionnaires de début d'année (Lucas et Niran).

On peut donc estimer que l'influence des apports terrigènes et les conditions hydrodynamiques soutenues sont responsables des changements de recouvrement du substrat, lors de cette mission d'inspection.

Les observations sur les indicateurs coralliens et les espèces cibles concluent sur un état de santé « médiocre » à « bon ».

- **Analyse des populations ichtyologiques**

Le tableau 9 présente les paramètres biologiques pour l'ichtyofaune.

Les observations lors de cette campagne indiquent que :

- ✓ La station ST02 (creek Baie Nord) présente les plus faibles chiffres pour quasiment tous les paramètres (hormis le nombre d'individus et densité), comme précédemment.
- ✓ La station ST03 du Port présente le nombre d'individus le plus bas et la densité la plus faible.
- ✓ La station de l'îlot Kié présente le meilleur taux pour les biodiversités 2 et 3, et l'indice de Shannon.
- ✓ La station ST04 a la densité la plus élevée.
- ✓ La station ST07 de Basse Chambeyron est particulièrement riche en nombre d'individus, richesse spécifique et biomasse.

Sur toutes les zones suivies, en considérant la biodiversité 1, ce sont 182 espèces réparties en 26 familles qui sont retenues sur les 340 réellement observées et réparties en 44 familles.

**Tableau 9 : Récapitulatif des paramètres biologiques pour l'ichtyofaune – 1<sup>ère</sup> campagne 2021**

|                      | Stations                     | Nb     | Dens | Biom   | Biod.1 | Biod.2 | Biod.3 | Ish   | Eq    |
|----------------------|------------------------------|--------|------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|
| Baie de PRONY        | ST01 ILOT CASY               | 64,50  | 0,63 | 9,82   | 36     | 49     | 68     | 4,744 | 0,918 |
|                      | ST02 CREEK BAIE NORD         | 51,50  | 0,60 | 2,64   | 13     | 41     | 51     | 2,379 | 0,643 |
|                      | ST03 PORT                    | 43,67  | 0,54 | 3,35   | 24     | 42     | 52     | 3,411 | 0,744 |
|                      | Variances ( $\sigma^2$ )     | 110,73 | 0,00 | 15,66  | 132,33 | 57,00  | 127,00 | 1,41  | 0,02  |
|                      | Ecart types ( $\sigma$ )     | 10,52  | 0,04 | 3,96   | 11,50  | 7,55   | 11,27  | 1,19  | 0,14  |
|                      | Moyennes ( $\mu$ )           | 53,22  | 0,59 | 5,27   | 24,33  | 43,00  | 58,00  | 3,51  | 0,77  |
| Canal de la HAVANNAH | Coef. de Var( $\sigma/\mu$ ) | 0,20   | 0,07 | 0,75   | 0,47   | 0,18   | 0,19   | 0,34  | 0,18  |
|                      | Int. de Conf. 95%            | 12,15  | 0,05 | 4,57   | 13,28  | 8,72   | 13,01  | 1,37  | 0,16  |
|                      | ST04 WOODIN                  | 231,00 | 2,88 | 171,07 | 74     | 97     | 136    | 5,105 | 0,820 |
|                      | ST05 IORO                    | 123,00 | 1,10 | 49,67  | 64     | 70     | 102    | 5,210 | 0,868 |
|                      | ST06 IONONTEA                | 172,67 | 0,73 | 79,69  | 70     | 93     | 134    | 5,057 | 0,825 |
|                      | ST07 B. CHAMBEYRON           | 517,00 | 2,28 | 228,24 | 91     | 93     | 126    | 4,426 | 0,680 |
|                      | ST08 PUKA                    | 104,50 | 1,34 | 54,80  | 59     | 77     | 104    | 5,302 | 0,901 |
|                      | ST09 BANCS KIE               | 150,67 | 0,98 | 39,31  | 53     | 67     | 116    | 5,028 | 0,878 |
|                      | ST10 ILOT KIE                | 140,33 | 1,03 | 98,16  | 66     | 114    | 158    | 5,468 | 0,905 |
|                      | ST11 TOEMO                   | 178,00 | 0,79 | 64,93  | 72     | 90     | 132    | 5,344 | 0,866 |
|                      | ST12 UGO                     | 101,00 | 1,01 | 17,87  | 36     | 57     | 76     | 4,394 | 0,850 |
|                      | Variances ( $\sigma^2$ )     | 16598  | 0,54 | 4640   | 234,11 | 312,69 | 579,44 | 0,15  | 0,00  |
|                      | Ecart types ( $\sigma$ )     | 128,83 | 0,73 | 68,11  | 15,30  | 17,68  | 24,07  | 0,38  | 0,07  |
|                      | Moyennes ( $\mu$ )           | 190,91 | 1,35 | 89,30  | 65,11  | 84,78  | 121,78 | 5,04  | 0,84  |
|                      | Coef. de Var( $\sigma/\mu$ ) | 0,67   | 0,54 | 0,76   | 0,23   | 0,21   | 0,20   | 0,08  | 0,08  |
|                      | Int. de Conf. 95%            | 85,89  | 0,49 | 45,41  | 10,20  | 11,79  | 16,05  | 0,26  | 0,05  |

**Nb** : nombre moyen de poissons sur un transect ; **Dens.** : Densité ( $Nb/m^2$ ) moyenne sur la station ; **Biom.** : Biomasse ( $g/m^2$ ) moyenne sur la station ; **Biod.1** : Espèces de la liste du Cahier des charges présentes sur les transects ; **Biod.2** : Espèces de la liste du Cahier des charges présentes sur la station ; **Biod.3** : Toutes espèces présentes sur la station ; **Ish** : Indice de Shannon ; **Eq** : Indice d'équitabilité ; **Int. de Conf.** : Intervalle de confiance de la moyenne au risque  $\alpha = 0,025$ .

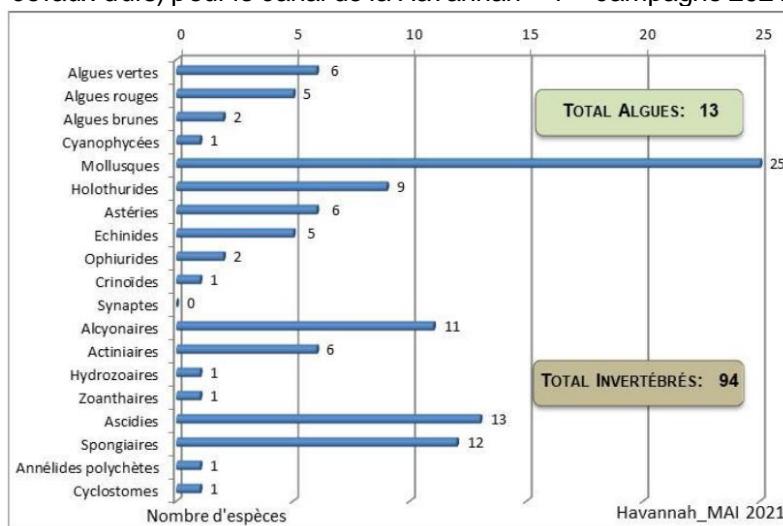
- Analyse du benthos**

La composition spécifique du benthos est définie par site : canal de la Havannah, canal Woodin, baie de Prony.

En mai 2021, la richesse spécifique du site Havannah est composée de :

- 94 espèces d'invertébrés ;
- 13 espèces de macrophytes ;
- 1 espèce de cyanobactéries.

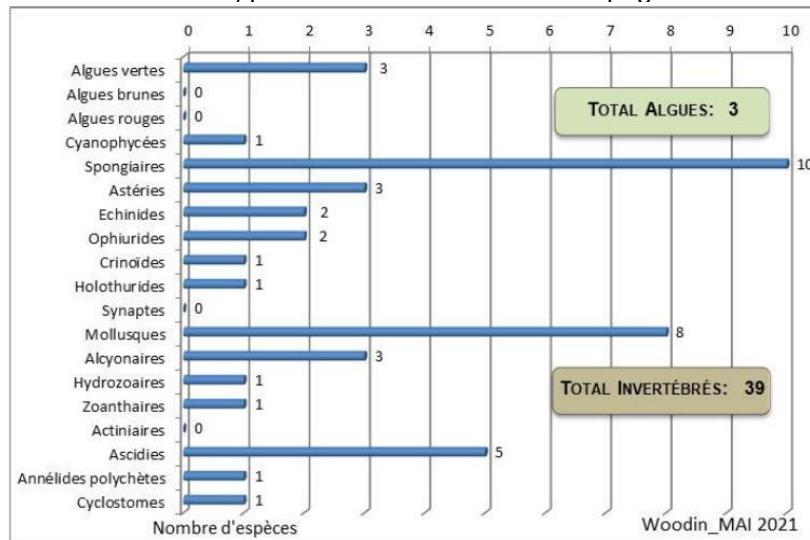
**Figure 9 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour le canal de la Havannah – 1<sup>ère</sup> campagne 2021**



La richesse spécifique du site Woodin lors de cette mission est composée de :

- 39 espèces d'invertébrés ;
- 3 espèces de macrophytes ;
- 1 espèce de cyanobactéries.

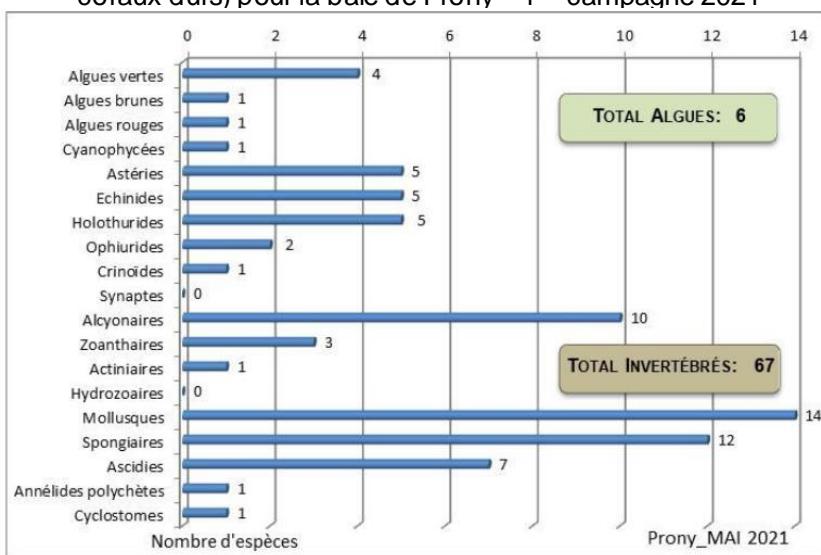
Figure 10 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour le site Woodin – 1<sup>ère</sup> campagne 2021



Enfin, pour la même période, la richesse spécifique du site Prony est composée de :

- 67 espèces d'invertébrés ;
- 6 espèces de macrophytes ;
- 1 espèce de cyanobactéries.

Figure 11 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour la baie de Prony – 1<sup>ère</sup> campagne 2021



Il convient de noter que la biodiversité de chaque site est dépendante des conditions du milieu mais également du nombre de stations échantillonnées car les espèces se répartissent à travers le récif (ainsi le nombre potentiel d'espèces recensées augmente généralement avec la surface prospectée).

- **Maladies et lésions corallieennes**

Malgré le fait que les récifs ont subi de lourdes perturbations mécaniques lors des cyclones Lucas et Niran, le recouvrement de corail blanchi n'est pas très important (<2.4m<sup>2</sup>/transect). Il concerne toutes les stations du canal de la Havannah pour les transects à l'exception des stations ST05C, ST07C et ST11C qui ne présentent pas de colonies corallieennes.

Lors de cette campagne, on constate que les lésions générées par les *Drupella cornus* sont faibles en ST06A (0.2m<sup>2</sup>) et ST11A (0.2m<sup>2</sup>).

### ***3.2.2. Résultats du 2ème semestre 2021***

Le rapport complet « Suivi de l'état des peuplements récifaux et organismes associés en baie de Prony et canal de la Havannah-novembre 2021 » est disponible en annexe 5.

La campagne s'est déroulée respectivement en novembre 2021.

- **Analyse du substrat**

Avec les dégradations mécaniques engendrées par les cyclones de début d'année, plusieurs stations ont été endommagées. D'autres, en revanche, ont vu une augmentation du recouvrement corallien. Tous les transects les plus profonds ont un taux de recouvrement biotique significativement plus bas que les transects supérieurs.

| Numéro de station et transect | Zone             | % de recouvrement corallien |
|-------------------------------|------------------|-----------------------------|
| ST10A                         | îlot Kié         | -7,5                        |
| ST02A                         | Creek Baie Nord  | -6,5                        |
| ST04C                         | Woodin           | -5                          |
| ST06B                         | Ionotea          | -10                         |
| ST07A                         | Basse Chambeyron | -7,5                        |
| ST07B                         | Basse Chambeyron | -5                          |
| ST08A                         | Puka             | -9                          |
| ST03B                         | Port             | 3                           |
| ST04A                         | Woodin           | 4,5                         |
| ST04B                         | Woodin           | 4                           |
| ST09                          | Bancs Kié        | 3                           |

- **Analyse des populations ichthyologiques**

Pour cette mission, les 3 stations de la baie de Prony présentent les plus faibles chiffres pour tous les paramètres : ST01, ST02, ST03.

La station ST07 (Basse Chambeyron) présente les meilleurs taux pour tous les paramètres à l'exception de l'équitabilité (ST12) et la biodiversité 3 (ST10).

En considérant la biodiversité 1, ce sont 151 espèces réparties en 21 familles qui sont retenues, sur les 278 réellement observées réparties en 38 familles, si on s'en tient à la biodiversité 3.

**Tableau 10 : Récapitulatif des paramètres biologiques pour l'ichtyofaune – 2<sup>ème</sup> campagne 2021**

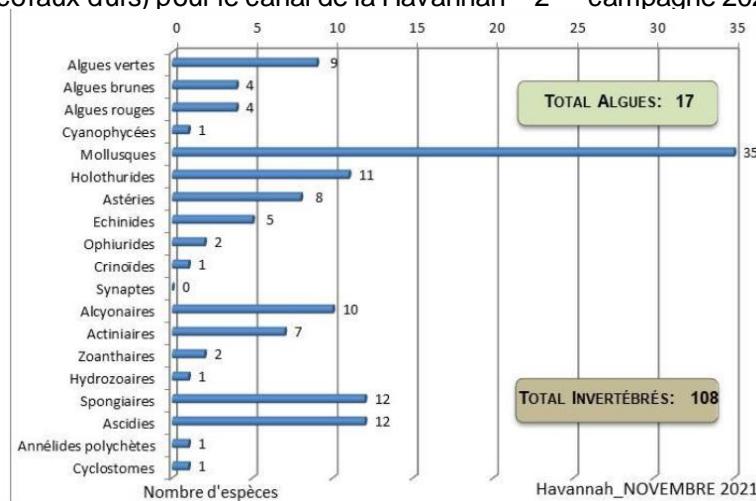
|                      | Stations                     | Nb     | Dens | Biom  | Biod.1 | Biod.2 | Biod.3 | Ish   | Eq    |
|----------------------|------------------------------|--------|------|-------|--------|--------|--------|-------|-------|
| Baie de PRONY        | ST01 ILOT CASY               | 56     | 0,6  | 6,14  | 23     | 29     | 43     | 3,534 | 0,781 |
|                      | ST02 CREEK BAIE NORD         | 24,5   | 0,28 | 0,8   | 12     | 33     | 43     | 2,897 | 0,808 |
|                      | ST03 PORT                    | 23     | 0,26 | 0,46  | 15     | 32     | 45     | 3,101 | 0,794 |
|                      | Variances ( $\sigma^2$ )     | 347,25 | 0,04 | 10,14 | 32,33  | 9,33   | 1      | 0,11  | 0     |
|                      | Ecart types ( $\sigma$ )     | 18,63  | 0,19 | 3,18  | 5,69   | 3,06   | 1      | 0,33  | 0,01  |
|                      | Moyennes ( $\mu$ )           | 34,5   | 0,38 | 2,47  | 16,67  | 31,33  | 44     | 3,18  | 0,79  |
| Canal de la HAVANNAH | Coef. de Var( $\sigma/\mu$ ) | 0,54   | 0,5  | 1,29  | 0,34   | 0,1    | 0,02   | 0,1   | 0,02  |
|                      | Int. de Conf. 95%            | 21,52  | 0,22 | 3,68  | 6,57   | 3,53   | 1,15   | 0,38  | 0,02  |
|                      | ST04 WOODIN                  | 163    | 2,39 | 44,44 | 52     | 77     | 110    | 4,834 | 0,844 |
|                      | ST05 IORO                    | 66,67  | 1,04 | 16,68 | 45     | 66     | 86     | 4,6   | 0,838 |
|                      | ST06 IONONTEA                | 105,33 | 0,83 | 42,32 | 63     | 88     | 109    | 4,929 | 0,825 |
|                      | ST07 B. CHAMBEYRON           | 173    | 2,42 | 90,59 | 71     | 95     | 112    | 5,167 | 0,84  |
|                      | ST08 PUKA                    | 80     | 0,55 | 30,92 | 41     | 70     | 101    | 4,639 | 0,866 |
|                      | ST09 BANCS KIE               | 101,33 | 0,81 | 22,25 | 43     | 64     | 85     | 4,559 | 0,84  |
|                      | ST10 ILOT KIE                | 103    | 0,7  | 45,1  | 51     | 96     | 118    | 4,905 | 0,865 |
|                      | ST11 TOEMO                   | 111,67 | 0,97 | 27,62 | 64     | 76     | 106    | 5,16  | 0,86  |
|                      | ST12 UGO                     | 82     | 0,82 | 9,01  | 34     | 51     | 69     | 4,436 | 0,872 |
|                      | Variances ( $\sigma^2$ )     | 1311   | 0,51 | 570   | 150,25 | 187,19 | 284,03 | 0,07  | 0     |
|                      | Ecart types ( $\sigma$ )     | 36,21  | 0,71 | 23,87 | 12,26  | 13,68  | 16,85  | 0,26  | 0,02  |
|                      | Moyennes ( $\mu$ )           | 109,56 | 1,17 | 36,55 | 51,67  | 74,22  | 100,56 | 4,8   | 0,85  |
|                      | Coef. de Var( $\sigma/\mu$ ) | 0,33   | 0,61 | 0,65  | 0,24   | 0,18   | 0,17   | 0,05  | 0,02  |
|                      | Int. de Conf. 95%            | 24,14  | 0,48 | 15,91 | 8,17   | 9,12   | 11,24  | 0,17  | 0,01  |

**Nb** : nombre moyen de poissons sur un transect ; **Dens.** : Densité (Nb/m<sup>2</sup>) moyenne sur la station ; **Biom.** : Biomasse (g/m<sup>2</sup>) moyenne sur la station ; **Biod.1** : Espèces de la liste du Cahier des charges présentes sur les transects ; **Biod.2** : Espèces de la liste du Cahier des charges présentes sur la station ; **Biod.3** : Toutes espèces présentes sur la station ; **Ish** : Indice de Shannon ; **Eq** : Indice d'équitableté ; **Int. de Conf.** : Intervalle de confiance de la moyenne au risque  $\alpha = 0,025$ .

- **Analyse du benthos**

En novembre 2020, la richesse spécifique du site Havannah est composée de :

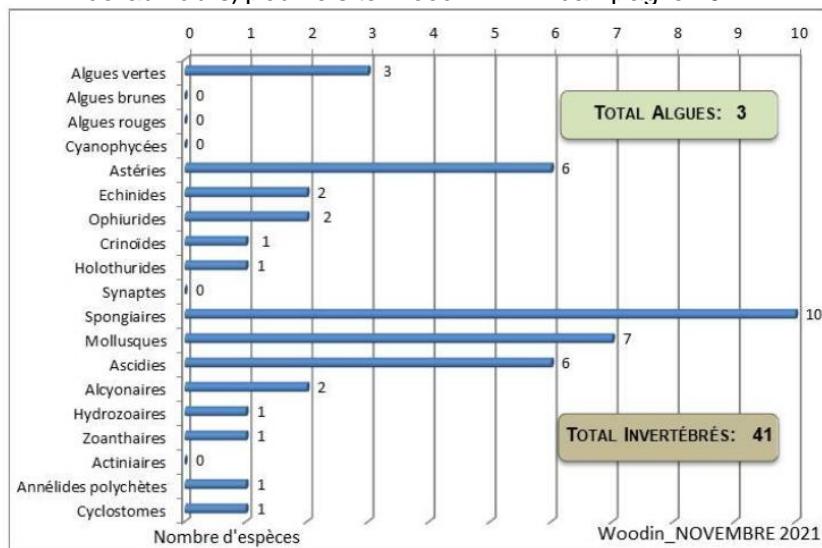
- 108 espèces d'invertébrés ;
- 17 espèces de macrophytes ;
- 1 espèce de cyanobactéries.

**Figure 12 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour le canal de la Havannah – 2<sup>ème</sup> campagne 2021**


La richesse spécifique du site Woodin est composée de :

- 41 espèces d'invertébrés ;
- 3 espèces de macrophytes ;
- Aucun taxon n'a été recensé dans le groupe des cyanobactéries.

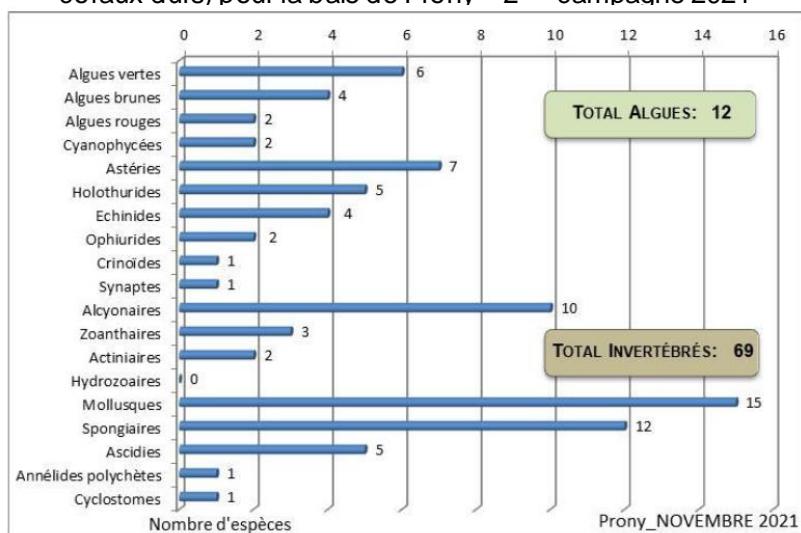
**Figure 13 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour le site Woodin – 2<sup>ème</sup> campagne 2021**



Lors de cette mission, la richesse spécifique observée du site de Prony est composée de :

- 69 espèces d'invertébrés ;
- 12 espèces de macrophytes ;
- 2 espèces de cyanobactéries.

**Figure 14 : Répartition par groupe de la richesse spécifique des macrophytes et invertébrés (hors coraux durs) pour la baie de Prony – 2<sup>ème</sup> campagne 2021**



- **Maladies et lésions corallines**

En novembre 2021, les lésions induites par les *Drupella cornus* sont faibles (<0.6 m<sup>2</sup> de coraux blanchis) en ST05B et ST11AB. Les *Culcita novaeguineae* n'ont pas été observées pour cette mission.

Un seul spécimen d'*Acanthaster* a été recensé en ST10B (1.3 m<sup>2</sup> de coraux blanchis) et ST03A. Ce dernier transect présente tellement peu de coraux qu'il n'y a pas de colonie corallienne blanchie de recensée.

Les transects présentant des colonies affectées par la maladie de la bande blanche sont localisés principalement dans le canal de la Havannah (<1.6 m<sup>2</sup> en ST05B, ST07A, ST08A et ST09B).

Les transects présentant des dégradations récentes liées à la sédimentation sont toujours ST02AB et ST03ABC. Le blanchissement n'est pas observé pour cette pression car les colonies corallines sont recouvertes par un dépôt de sédiment et elles n'ont pas souvent le temps de blanchir.

La station ST08AB ne montre pas de dégradation récente liée à la sédimentation.

Des taches roses ont été observées sur quelques colonies de *Porites* en ST05B et ST09ABC. Ces lésions peuvent provenir de dépôts sédimentaires, d'abrasion et de bioturbation.

### **3.2.2.3 Suivis ponctuels spécifiques**

Le 30 décembre 2021, PRNC a mandaté la société ETSM pour vérifier l'état de recouvrement des fonds marins au droit du quai vraquier. L'objectif est de vérifier l'apport des pertes accidentelles de vrac lors des opérations de déchargement. Le rapport d'inspection, disponible en annexe 6, conclut sur le fait qu'au regard des données acquises entre les précédentes plongées d'inspection et celle-ci, la croissance moyenne du merlon de résidus vraquiers est de l'ordre de 8,9mm/mois ou 106mm/an.

Le même jour, les plongeurs ont également inspecté l'état des fonds marins au niveau du quai général pour vérifier si les opérations de chargement de saprolites dans les minéraliers de la SLN avaient eu des impacts environnementaux sur le milieu. Aucune trace de dépôt récent de terre n'a été observée. Le rapport de plongée est consultable en annexe 7.

A noter qu'un nettoyage des déchets solides divers tombés en mer au niveau du port a été effectué en novembre 2021 – cf. rapport de nettoyage en annexe 8.

### **3.2.3 Résultats du suivi de la qualité des sédiments marins de surface**

Le rapport triennal de la qualité des sédiments marins de surface est disponible en annexe 9. La campagne d'échantillonnage a été effectuée par AEL les 6 et 7 mai 2021. 11 stations sur 14 ont pu être échantillonnées ; les autres stations étant situées sur des fonds durs.

Il s'agit de la 6<sup>ème</sup> campagne de suivi réglementaire de la qualité des sédiments de surface.

Cette campagne a fait apparaître les observations suivantes :

- ✓ La dominance de fraction pélitique qui compose les sédiments prélevés aux stations St15, St16 et St19 dont les proportions ont augmenté à la St16 par rapport à l'état de référence.
- ✓ Les concentrations totales en Co, Cr, Fe, Mn et Ni sont bien plus importantes que celles de Cu et Zn qui comparativement se retrouvent à l'état de traces. Toutefois, aucun enrichissement des teneurs pour ces éléments n'est à constater par rapport aux données de 2006/2009.
- ✓ La distribution des éléments dans les différentes fractions géochimiques montrent que Co, Cr, Fe, Mn, Ni sont majoritairement liés aux phases résiduelles voire réductibles et de fait, ne sont pas disponibles pour les organismes vivants. Une excellente relation de décroissance des concentrations en fonction de la distance aux termes sources terrigènes identifiés (creek Baie Nord dans la baie du Prony, la Kwé dans le canal de la Havannah et la Iré à l'île Ouen) est également mise en évidence.

### **3.2.4 Résultats du suivi des densités de flux verticaux de particules**

#### **3.2.4.1 Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2021**

La campagne de suivi des densités de flux de particules s'est déroulée du 07 juillet 2021 à 00h00 avec un pas de temps par godet de 96 h (4 jours) ; et s'est terminée le 24 août 2021 à 00h00.

Cette campagne a été marquée par un temps très sec, avec un cumul de précipitations de 75,2 mm enregistré durant la période d'échantillonnage.

On observe un regain de l'empreinte terrigène à la station St06-KW1.

Concernant la station St15, les particules terrigènes piégées sont très majoritairement d'origine terrigène et proviennent probablement de différents termes sources qui sont différenciés par leurs compositions en Fe et Mn, comme cela a été souvent relevé lors des campagnes précédentes.

Sur la station St60-NE, en dépit d'une empreinte océanique forte, depuis 2007 les ratios moyens Ca/Fe ont évolué vers des valeurs tendant à montrer une empreinte grandissante d'un terme source terrigène. Les causes de cette hausse qui semblent liée à une somme de mécanismes restent difficiles à expliquer pour l'heure. Pour ce qui concerne la présence de gypse, on ne constate aucune trace d'enrichissement anormal en Ca et S.

### ***3.2.4.2 Résultats du 2<sup>ème</sup> semestre 2021***

La collecte des particules s'est faite du 07 octobre 2021 à 00h00 au 23 novembre 2021 à 00h00 sur les 3 stations. Le rapport est disponible en annexe 11.

Cette campagne a été marquée par une pluviométrie relativement forte mais épars dans le temps et une instabilité des régimes de vent plus généralisée.

Depuis 2007, les ratios Ca/Fe en St06-KW1 mettent en évidence un enrichissement irrégulier de la baie Kwé en matières latéritiques par rapport à l'état de référence. Des niveaux de concentration en métaux comparables à ceux de 2013 (année record) sont observés pour cette campagne.

On constate également une augmentation des concentrations en Mn au niveau de la station St60-NE, mais il reste à déterminer son origine. Aucun enrichissement en gypse n'est détecté.

Enfin, pour la St15, le ration Ca/Fe et les flux de Ni restent relativement invariables.

### **3.2.5 Résultats du suivi du taux d'accumulation sédimentaire**

Aucun suivi n'a été réalisé pour cette année 2021. La prochaine campagne de suivi réglementaire est prévue en 2023.

### **3.2.6 Résultats du suivi des herbiers en baie Kwé**

Aucun suivi n'a été réalisé en 2021. Le prochain suivi des herbiers est programmé pour 2023.

### **3.2.7 Résultats du suivi des concentrations en manganèse et nickel dans le champ proche du diffuseur**

Les suivis des concentrations en Mn et Ni dans le champ proche du diffuseur ont été effectués par AEL aux dates suivantes :

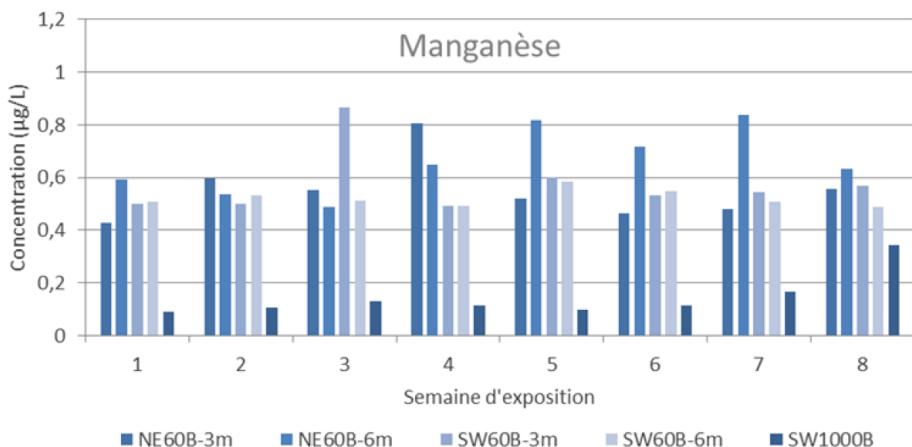
- Campagne #1 : du 30 avril au 25 juin 2021 – 8 semaines d'immersion en continu.
- Campagne #2 : du 11 septembre au 06 novembre 2021 – 8 semaines de suivi continu.

Le rapport de synthèse 2021 est disponible en annexe 12.

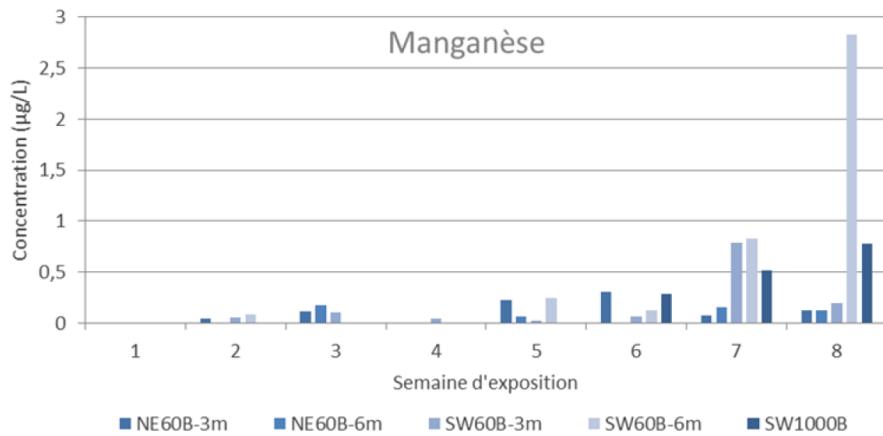
Le 27 mars 2021, une bathymétrie a été réalisée permettant d'évaluer le taux d'encroûtement du diffuseur de l'émissaire marin. Cette bathymétrie indique que le diffuseur est bouché entre le 58<sup>ème</sup> et le 76<sup>ème</sup> orifice.

Les résultats du suivi en manganèse sont les suivants :

Au cours de la campagne n°1, les concentrations en Mn ont peu varié, avec des valeurs entre 0.08 et 0.85 µg/L. La station NE60B-6m est celle qui a enregistré les valeurs les plus hautes.



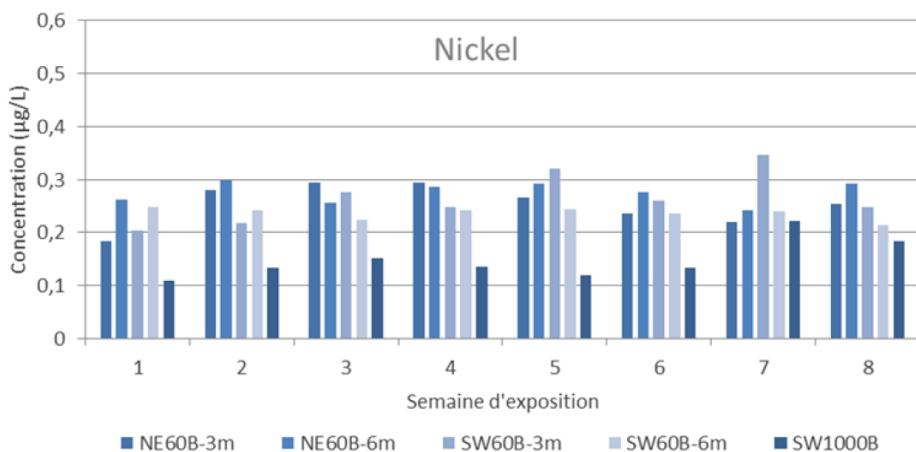
Au cours de la campagne n°2, la concentration la plus élevée en Mn a été enregistrée à la station SW60B-6m sur la période du 30 octobre au 06 novembre, avec une valeur de 2,82 µg/L.



Les concentrations en Mn sont donc largement inférieures aux valeurs seuils recommandées par les différents experts, à savoir 10 µg/L, qui garantit l'innocuité des biotes les plus sensibles.

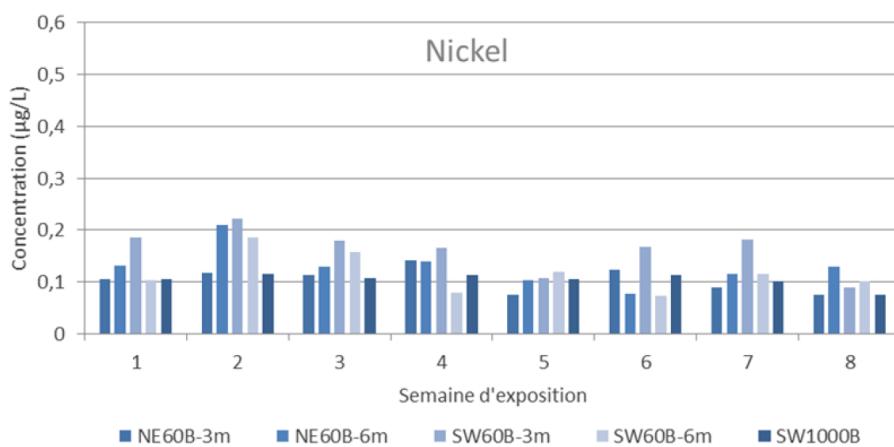
Les résultats du suivi en nickel indiquent que :

Les concentrations en Ni sont très peu variables d'une semaine à l'autre lors de la campagne 1. Seules les stations SW60B-3m et SW1000B atteignent leurs maximums lors de la semaine 7, soit la période du 11 au 18 juin 2021.



Pour la campagne n°2, les concentrations en Ni sont plus faibles que celles observées durant la première campagne de suivi. On observe des valeurs moyennes légèrement plus élevées au cours des 4 premières semaines d'immersion, toutes stations confondues.

Les concentrations mesurées en SW1000 sont dans le même ordre de grandeur que les stations localisées à 60m du diffuseur. On considère ainsi que les concentrations en Ni enregistrées sont de l'ordre du bruit de fond naturel de la zone d'étude.



## Conclusion

En 2021, 100% du plan de suivi réglementaire du milieu marin a été respecté.

Les suivis de la qualité géochimique de la colonne d'eau et des sédiments réalisés par AEL ne montrent pas d'alertes particulières.

On constate néanmoins l'influence certaine des apports d'eau douce provenant des creeks sur l'ensemble de la zone : salinité faible et turbidité importante en profondeur.

Le suivi des flux de sédiments fait apparaître un regain de l'empreinte terrigène à la station St06-KW1. Enfin, on observe lors de la deuxième campagne de l'année des niveaux élevés en métaux au niveau de cette même station, niveaux comparables à ceux de 2013. La prochaine campagne de 2022 permettra de vérifier si on observe une tendance à la baisse, une stabilisation ou au contraire une hausse des valeurs relevées.

Aucune alerte particulière n'a également été enregistrée lors des suivis biologiques de cette année. Les plongées d'observation ont toutefois permis de vérifier les dégâts liés principalement au passage des cyclones Niran et Lucas.

A noter que les opérations de chargement de saprolites dans les minéraliers de la SLN se sont poursuivies en 2021. Une attention particulière a été apportée à cette activité afin d'éviter les chutes accidentelles de terre en mer : sensibilisation des grutiers, suivi permanent durant toute la phase de chargement, mise en place de protections antichute de matériaux entre le quai et le bateau, nettoyages à haute fréquence du quai. De ce fait, aucun impact environnemental n'a été observé directement au niveau des fonds marins au droit du quai général lors des dernières plongées d'inspection.

En revanche, un incident environnemental s'est produit le 02 octobre 2021 au niveau du bassin de collecte des eaux du quai général. En effet, les boues présentes dans le quai ont été libérées en mer suite à l'ouverture de la vanne de rejet du bassin. Cet incident a fait l'objet d'une déclaration aux autorités compétentes ; un plan d'actions correctives a été mis en œuvre pour éliminer ce risque.

## **LISTE DES ANNEXES**

ANNEXE 1 : SUIVI DE LA QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DE MER DE LA ZONE SUD DU LAGON DE NOUVELLE-CALEDONIE – SEMESTRE 1

ANNEXE 2 : SUIVI DE LA QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DE MER DE LA ZONE SUD DU LAGON DE NOUVELLE-CALEDONIE – SEMESTRE 2

ANNEXE 3 : SUIVI SPECIFIQUE DE LA STATION ST16

ANNEXE 4 : SUIVI DE L'ETAT DES PEUPLEMENTS RECIFIAUX ET DES ORGANISMES ASSOCIES EN BAIE DE PRONY ET CANAL DE LA HAVANNAH – SEMESTRE 1

ANNEXE 5 : SUIVI DE L'ETAT DES PEUPLEMENTS RECIFIAUX ET DES ORGANISMES ASSOCIES EN BAIE DE PRONY ET CANAL DE LA HAVANNAH – SEMESTRE 2

ANNEXE 6 : CONTROLE DU DEPOT DES MATERIAUX DE DECHARGEMENT AU NIVEAU DU QUAI VRAQUIER

ANNEXE 7 : CONTROLE DU DEPOT DES MATERIAUX DE DECHARGEMENT AU NIVEAU DU QUAI GENERAL

ANNEXE 8 : NETTOYAGE ET EXTRACTION DES DECHETS INDUSTRIELS AUTOUR ET SOUS LE WHARF

ANNEXE 9 : EVOLUTION PHYSICO-CHIMIQUE ET GEOCHIMIQUE DES SEDIMENTS MARINS DE SURFACE

ANNEXE 10 : SUIVI DES DENSITES DE FLUX VERTICAUX DE PARTICULES DANS LE CANAL DE LA HAVANNAH, LA BAIE KWE ET LA RADE NORD DE PRONY-SEMESTRE 1

ANNEXE 11 : SUIVI DES DENSITES DE FLUX VERTICAUX DE PARTICULES DANS LE CANAL DE LA HAVANNAH, LA BAIE KWE ET LA RADE NORD DE PRONY-SEMESTRE 2

ANNEXE 12 : SUIVI DES CONCENTRATIONS EN MANGANESE ET AUTRES METAUX DANS LE CHAMP PROCHE DU DIFFUSEUR